
**Combat en
première ligne
de la culture**

Vincent Counard

**Des droits
d'auteur plus
élevés grâce à
la collaboration
avec ICE**

**Rassurer
le public**

Paul-Henri
Wauters

**La Sabam
déménage**

Nos membres
doivent se sentir
les bienvenus



Delphine Heenen (KickCancer) et Steven De Keyser (Sabam)

Tous deux ont commencé par embrasser une carrière d'avocat·e, avant de devenir consultant·e-s. Il et elle mettent désormais leur expérience au service de la société. Steven De Keyser, CEO de la Sabam, entend contribuer à garantir une rémunération correcte aux acteurs du secteur culturel. Quant à Delphine Heenen, fondatrice de KickCancer, elle mène la lutte contre le cancer pédiatrique.

Il et elle ont de nombreux points communs, mais aussi des différences. Par exemple, le changement de carrière le plus récent de **Delphine Heenen** est arrivé de manière plutôt inattendue. « En 2013, les médecins ont diagnostiqué un cancer chez mon fils Raphaël, alors âgé de neuf ans. Il a vaincu la maladie, mais il a fait une rechute dix-huit mois après la fin du traitement. Les médecins lui donnaient 15 % de chances de survie. »

« Je me suis rendu compte que les traitements proposés étaient désespérément dépassés. Le cancer pédiatrique étant si rare, il ne fait pas l'objet d'énormément de recherches et il n'existe aucun traitement innovant. C'était si injuste ! Il fallait changer la donne. C'est pourquoi j'ai fondé KickCancer en 2017. L'association a pour ambition d'éradiquer définitivement le cancer des enfants. On peut donc dire que c'est le secteur qui m'a choisie, et pas l'inverse. »

Une mission noble, mais complexe. Steven, ne voulez-vous pas, vous aussi, donner un coup de pouce à notre société dans le cadre de votre fonction ?

Steven De Keyser : « J'admire Delphine et sa capacité à avoir tiré de la force d'un événement aussi tragique. Son travail représente énormément pour notre société. Je trouve effectivement cet impact sociétal très important. Ce sentiment n'a jamais cessé de grandir en moi. J'ai choisi la Sabam parce que la culture joue un rôle essentiel pour notre bien-être. La culture est par ailleurs très centrale sur le plan économique... D'où l'importance d'une rémunération correcte des auteur·e-s. Le terme "auteur·e-s" ne se limite d'ailleurs pas au domaine de la musique. C'est l'un des nombreux malentendus qui circulent au sujet de la Sabam. La particularité de la Sabam vient du fait qu'en plus des compositeurs/trices et des parolier·e-s, elle aide aussi les réalisateurs, réalisatrices et les scénaristes, les producteurs/trices de théâtre, les éditeurs et éditrices, les écrivain·e-s, les photographes et les artistes plasticien·ne-s. Nous représentons les créatifs et créatives issu·e-s de toutes les disciplines. »

« Ce que vous payez à la Sabam permet de faire en sorte que des gens comme **Stromae, Charlotte Adigéry, Ben Stassen, Zidani** et **Carl Norac**, mais aussi d'autres noms moins connus soient rémunérés correctement pour leur travail d'auteur·e ou d'éditeur/trice. Mais pas mal de gens ne font pas le lien et la Sabam est trop souvent mal comprise. Nous devons donc améliorer notre communication. Nous voulons également nous focaliser sur la diversité et la rentabilité. La Sabam facture, gère et distribue des revenus qui appartiennent à quelqu'un d'autre. Cette gestion doit être aussi efficace et transparente que possible, afin que les auteur·es puissent bénéficier de ces revenus. »

« Les défis sont complexes : le monde évolue à toute vitesse et notre organisation doit se transformer et se digitaliser rapidement. Nous voulons également nous rapprocher de nos membres et leur apporter le soutien dont ils ont besoin. Autant de challenges que je me réjouis de relever. »

Delphine, que représente la culture pour vous ?
Delphine Heenen : « La culture occupe une place importante dans ma vie et celle de ma

«**Nous voulons nous rapprocher de nos membres et leur apporter le soutien dont ils ont besoin.**»

famille. Depuis que nous sommes ensemble, mon mari et moi participons à plusieurs festivals chaque été. Nous assistons aussi à une dizaine de concerts par an. La culture est également importante pour mon fils. Il aimerait devenir réalisateur. »

« Je ne savais pas que les activités de la Sabam ne se limitaient pas à la musique. Je la connaissais néanmoins : quand j'étais étudiante, j'organisais régulièrement des fêtes et je savais qu'il fallait prévoir un budget pour la Sabam. J'ai toujours trouvé cela logique. Il est essentiel que les auteur·es puissent poursuivre leur travail créatif.

Je dois aussi beaucoup à la culture sur le plan professionnel. J'ai fondé KickCancer il y a cinq ans. L'organisation a mis du temps à se faire connaître. Mais en 2019, nous avons reçu un énorme coup de pouce : Angèle est devenue notre marraine. Et ça s'est reproduit l'an dernier, quand Niels Destadsbader a endossé le rôle de parrain. Nos ambassadeurs et ambassadrices sont très engagé·es ! Ils et elles attirent l'attention du public sur le cancer pédiatrique. Résultat : de plus en plus de gens se demandent pourquoi il n'y a pas davantage de recherches sur le sujet. »

Il revient donc à la Sabam d'assurer la viabilité du secteur belge de la culture, afin que le secteur soit en mesure de continuer à soutenir des initiatives telles que KickCancer.
Steven De Keyser : « Absolument. La culture est primordiale. Elle donne de l'énergie et elle fait avancer. Il est donc crucial que les créateurs et créatrices de musique, d'art, de théâtre, de cinéma, de poésie, etc. soient rémunéré·es pour leur travail. C'est dans ce but que la Sabam œuvre au quotidien, à l'avant-plan, mais aussi en coulisse. Notre fonds Sabam for Culture soutient les jeunes auteur·es et artistes

prometteurs/euses. Nous aidons, en outre, nos auteur·es à rédiger leurs contrats d'édition. Et nous participons au débat international sur les droits d'auteur. Bref, nous défendons les droits de nos auteur·es. »

« Il reste bien sûr de nombreux défis à relever. Nous voulons, par exemple, que notre organisation reflète correctement la diversité de la société, et ce à tous les niveaux. C'est l'une de nos priorités. Il y a encore du chemin à parcourir, tant en termes de genre qu'en matière de diversité. La Sabam est heureusement très ouverte. Nous avons besoin de renouveau. Nous avons hâte de relever ce défi avec l'équipe de la Sabam. » ■

COUPS DE COEUR

de Steven



Meilleur livre : « Verlichting Nu », Steven Pinker ♦ **Meilleur film** : « Broken Circle Breakdown », Felix Van Groeningen ♦ **Meilleure chanson** : « Parce que c'est toi », Axelle Red ♦ **Meilleur opéra** : « La Juive », Jacques Fromental Halévy, Opera Ballet Vlaanderen

COUPS DE COEUR

de Delphine



Meilleur livre : « Les Yeux Rouges », Myriam Leroy ♦ **Meilleur film** : « Broken Circle Breakdown », Felix Van Groeningen ♦ **Meilleure expo** : Hans Op de Beeck, « Sea of Tranquility » ♦ **Le plus beau souvenir de festival** : David Bowie, Rock Werchter, en 1997 ♦ **Meilleur album** : « Nocturne », Girls in Hawaii

Trois Muses décernées en 2021

Une fondation mise à
l'honneur pour la première fois

En 2021, le chanteur Johan Verminnen et le scénariste Marc Legendre ont reçu la Muse de la Sabam, un prix qui récompense une carrière particulièrement réussie. Le prix a également été décerné à une fondation, pour la première fois de son histoire : la Fondation Brel.

La Muse, voilà le prix que, depuis 1984, la Sabam décerne à ses membres en récompense d'une carrière particulièrement réussie. C'est tout d'abord Johan Verminnen, icône de la chanson néerlandophone, président de la Sabam de 2014 à 2016, qui la recevait pour son rôle actif dans la défense des droits des auteur·e·s. « Je suis très reconnaissant envers la Sabam », déclarait-il alors. « Grâce à elle, j'ai pu réaliser mon rêve : vivre de mes chansons et de la musique, et ce, depuis plus de cinquante ans déjà. »

Autre lauréat : Marc Legendre, l'un des plus grands auteurs de bande dessinée belges, scénariste, entre autres, pour Le Chevalier rouge et

Amoras, un « spin-off » de Bob et Bobette. »

La Sabam a décerné la troisième Muse à la Fondation Brel. La longévité de Jacques Brel s'explique par la personnalité, la vie et l'œuvre de l'artiste, mais aussi par le travail accompli par la Fondation. « Nous avons toujours eu pour objectif de garder en vie l'œuvre de mon père et d'essayer de la transmettre aux nouvelles générations », souligne avec reconnaissance sa fille, France Brel.

L'élégante statuette en bronze est une création de l'artiste Hubert Féguenne. Elle a notamment été décernée à Rocco Granata, Raoul Servais, Lydia Chagoll et Dani Klein. ■

**« La Muse de la Sabam,
un prix qui récompense
une carrière
particulièrement
réussie. »**



#OSEZ DEMANDER

La Sabam existe depuis près d'un siècle. Mais est-elle encore en phase avec son époque ? #osezdemander Steven De Keyser, notre nouveau CEO, veut innover et relever de nouveaux défis (p. 3). En 2022, nous allons aussi déménager et instaurer une nouvelle méthode de travail (p. 52). Nous disposons, en outre, pour la première fois d'un Accountmanager pour les éditeurs/trices de musique, en la personne de **Tom Verbeeck** (p. 16). La Sabam ne fait jamais de surplace : elle évolue au rythme des tendances et des besoins de ses membres.

La pandémie a mis les auteur·e·s de toutes les disciplines à rude épreuve. Qu'a fait la Sabam pour les aider ? #osezdemander Ces deux dernières années, l'une de nos principales activités a consisté à négocier une aide de l'État pour nos membres (p. 24). Nous avons également prorogé la possibilité de retrait anticipé du fonds social (p. 26). Enfin, Sabam for Culture a redoublé d'efforts pour soutenir la culture (p. 36).

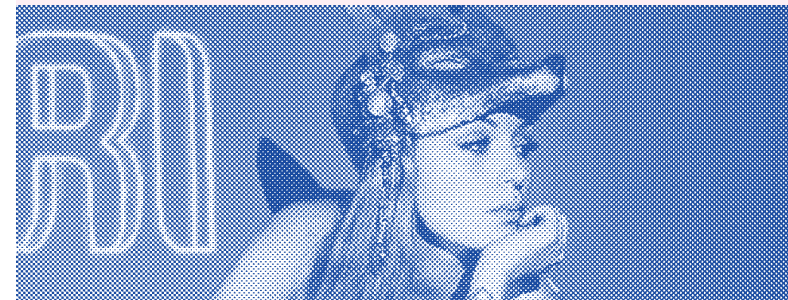
La Sabam ne s'occupe-t-elle pas essentiellement de questions d'argent ? Que faites-vous pour soutenir la culture proprement dite ? #osezdemander Il n'y a rien de plus important que la

culture à nos yeux. C'est la raison pour laquelle Sabam for Culture (SFC) a vu le jour : pour soutenir nos membres et promouvoir la culture. En 2021, nous avons soutenu près de 900 initiatives culturelles en débloquent plus de 1,5 million d'euros. Notre collègue **Sylvie Godefroid** revient sur les réalisations 2021 de SFC (p. 44).

La Sabam s'occupe exclusivement de musique, non ? Elle ne peut sans doute rien faire pour un·e artiste plasticien·ne... #osezdemander

Si ! Nous gérons toutes les disciplines. La Sabam a accueilli 1.734 nouveaux et nouvelles membres en 2021 (p. 32) : des musicien·ne·s, mais aussi des créatifs/ives issu·e·s de diverses disciplines. Ce magazine donne notamment la parole à **Christophe Predari** (p. 28) ainsi qu'à **Pablo Andres** (p. 29).

Outils numériques, téléchargement, streaming... La Sabam s'intéresse-t-elle à ces aspects ? #osezdemander Bien sûr ! Le monde évolue constamment. À nous de suivre les évolutions et les nouvelles tendances. Grâce à notre partenariat avec ICE, la Sabam accède à un territoire international de licence sans précédent (p. 14) ■



Cher Monsieur Hautekiet,

Je suis une jeune auteure, compositrice, interprète et plasticienne liégeoise, membre de la Sabam depuis 2015.

En tant qu'artiste, un service comme la Sabam permet plusieurs choses, comme par exemple, déclarer une œuvre musicale par le biais d'une interface claire et détaillée. Je dirais même que le site internet MySabam m'a permis de mieux comprendre le processus de la répartition des droits d'un auteur. Ce que j'attends de la Sabam, entre autres, est justement de pouvoir continuer à bénéficier de ce genre de service pour gérer mes données personnelles.

Lorsque j'ai une question plus poussée à poser, j'aime également pouvoir m'entretenir avec un conseiller qui pourra me guider au mieux pour répondre à mes interrogations.

Je sais également que la Sabam offre diverses aides financières par le biais d'un panel de bourses comme la bourse première vitrine à l'étranger ou encore la bourse d'aide à la promotion des disques autoproduits. Ce genre d'aide suscite évidemment mon intérêt et peut s'avérer être un véritable tremplin pour une artiste comme moi. Dans un futur proche, j'espère donc introduire une demande afin de permettre à mon projet de grandir encore plus au sein de la FWB et peut-être au-delà.

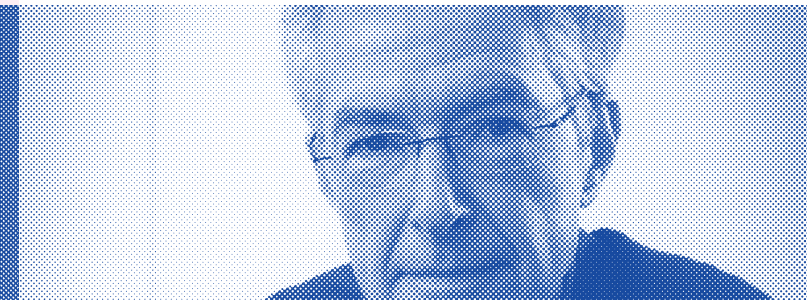
Je sais que vous êtes également auteur et musicien. Avez-vous dans votre parcours fait la demande de telles bourses, et si oui, quelle expérience en retirez-vous ?

En tant que président de la Sabam, j'aimerais également connaître votre préférence quant aux différentes bourses proposées. Auriez-vous un conseil à donner aux jeunes artistes pour que leur demande de bourse soit plus facilement accordée ? Quels objectifs doivent-ils impérativement atteindre au préalable ?

Je vous remercie d'avance pour notre échange.

Musicalement,

ONIRI



Chère ONIRI,

Merci pour votre courrier et vos questions pertinentes. J'ai à présent une meilleure idée des préoccupations, des questions et des ambitions de la nouvelle génération d'artistes créatifs et créatives en Belgique.

Vos attentes vis-à-vis de la Sabam sont légitimes : la possibilité de déclarer un répertoire à l'aide d'outils simples et efficaces, la gestion correcte de vos droits d'auteur et la garantie d'obtenir des réponses précises et transparentes à vos questions. Je suis ravi de lire que notre association répond à vos attentes.

Vous soulignez également, à juste titre, l'importance des actions culturelles de la Sabam. Sabam for Culture entend promouvoir une offre culturelle variée, calquée sur les besoins des auteur·e·s et du public. En concertation avec un comité d'expert·e·s, notre équipe baigne en permanence dans les différentes disciplines culturelles et, le cas échéant, adapte l'offre de bourses existante ou en lance de nouvelles.

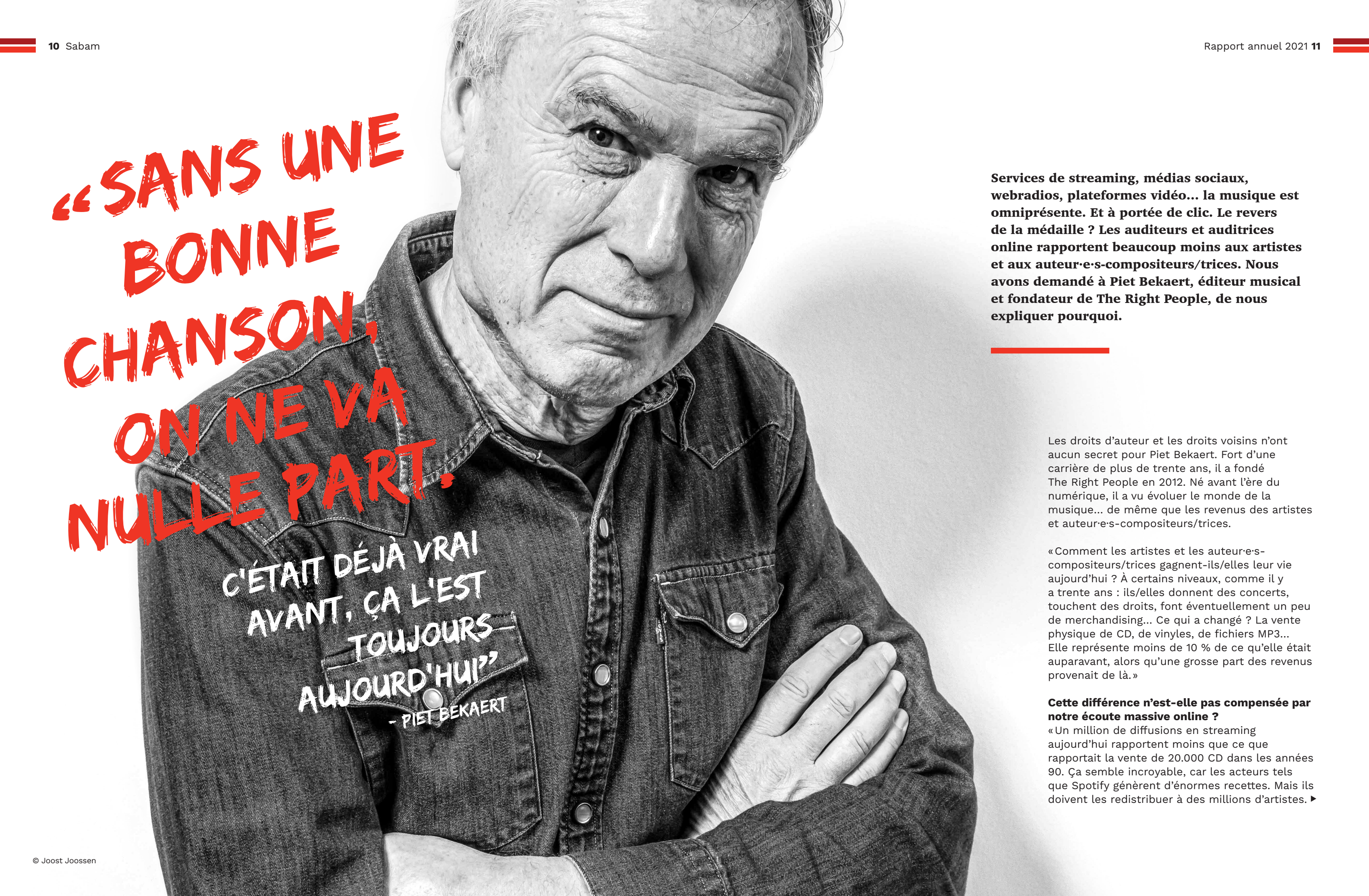
Je n'ai personnellement pas de réelle expérience en matière de demande de soutien ; j'ai toujours travaillé sur des projets commandés par des salles de concert, des festivals ou des sociétés de radio-télévision qui cherchaient des ressources supplémentaires en plus du financement régulier. Je ne vous orienterai pas immédiatement vers une bourse en particulier. Ce serait réducteur et vous risqueriez de passer à côté d'une aide, ce qui serait exactement l'inverse de ce que la Sabam cherche à faire pour ses auteur·e·s.

Je vous invite donc à parcourir toutes nos bourses, en fonction de ce qui se passe dans votre carrière à ce moment-là : besoin d'une aide pour suivre une formation, voyage à l'étranger dans le cadre d'une activité professionnelle, réalisation d'un clip vidéo, sortie d'un album par vos propres moyens... La Sabam offre de nombreuses formes de conseil, d'orientation et de soutien.

Je terminerai en vous souhaitant le meilleur dans la création, la composition et l'écriture de vos nouvelles chansons.

Cordialement,

Jan Hautekiet, Président de la Sabam



« SANS UNE
BONNE
CHANSON,
ON NE VA
NULLE PART. »

C'ÉTAIT DÉJÀ VRAI
AVANT, ÇA L'EST
TOUJOURS
AUJOURD'HUI »
- PIET BEKAERT

Services de streaming, médias sociaux, webradios, plateformes vidéo... la musique est omniprésente. Et à portée de clic. Le revers de la médaille ? Les auditeurs et auditrices online rapportent beaucoup moins aux artistes et aux auteur·e·s-compositeurs/trices. Nous avons demandé à Piet Bekaert, éditeur musical et fondateur de The Right People, de nous expliquer pourquoi.

Les droits d'auteur et les droits voisins n'ont aucun secret pour Piet Bekaert. Fort d'une carrière de plus de trente ans, il a fondé The Right People en 2012. Né avant l'ère du numérique, il a vu évoluer le monde de la musique... de même que les revenus des artistes et auteur·e·s-compositeurs/trices.

« Comment les artistes et les auteur·e·s-compositeurs/trices gagnent-ils/elles leur vie aujourd'hui ? À certains niveaux, comme il y a trente ans : ils/elles donnent des concerts, touchent des droits, font éventuellement un peu de merchandising... Ce qui a changé ? La vente physique de CD, de vinyles, de fichiers MP3... Elle représente moins de 10 % de ce qu'elle était auparavant, alors qu'une grosse part des revenus provenait de là. »

Cette différence n'est-elle pas compensée par notre écoute massive online ?

« Un million de diffusions en streaming aujourd'hui rapportent moins que ce que rapportait la vente de 20.000 CD dans les années 90. Ça semble incroyable, car les acteurs tels que Spotify génèrent d'énormes recettes. Mais ils doivent les redistribuer à des millions d'artistes. ►

Il ne reste donc parfois pas grand-chose par artiste. Qui plus est, ces recettes reviennent souvent en grande partie à la maison de disques, qui a droit à des record royalties. Ces redevances sont facilement quatre à cinq fois plus élevées que les droits d'auteur.»

Comment un-e artiste ou un-e auteur-e-compositeur/trice peut-il/elle malgré tout tirer financièrement avantage de cette ère du numérique ?

«La musique online est accessible et le public est énorme. Un artiste peut donc être découvert beaucoup plus vite par un large public. Et il peut exploiter les données d'écoute. Si ses morceaux sont massivement écoutés en Allemagne, par exemple, il peut faire appel à un tourneur qui se chargera d'organiser des concerts là où se trouvent ses fans. La révolution numérique offre donc de nombreuses perspectives. Et elle a pratiquement mis un terme au téléchargement illégal de musique.»

Comment voyez-vous l'avenir de la musique online ?

«Le monde numérique évolue à toute vitesse. Il faut évidemment suivre les tendances de près, même s'il est impossible de prédire l'avenir. Dans les années 90, personne n'avait vu venir iTunes. Et on ne parlait pas de streaming en 2005. La production de musique évolue constamment. Mais pas la substance. La base est toujours la même : de bonnes chansons. Sans une bonne chanson, on ne va nulle part. C'était déjà vrai avant, ça l'est toujours aujourd'hui.» ■

COUPS DE COEUR

Un talent bien de chez nous : Mooneye et Meskerem Mees ♦ **Expo préférée de 2021 :** «Fernando Botero, au-delà des formes» ♦ **Pièce de théâtre recommandée :** «Dear Winnie» ♦ **Premier album prometteur :** «Violent Disco» de Jan Verstraeten ♦ **Découverte récente :** l'album «Tropical Dancer» de Charlotte Adigery & Bolis Pupul

QUE FAIT UN·E

ÉDITEUR OU ÉDITRICE DE MUSIQUE ?

Piet : «Ah, la question à un million, même pour les acteurs et actrices du monde de la musique.»

«Nous nous chargeons de l'administration des artistes et auteurs-compositeurs. Nous contrôlons le versement des droits d'auteurs et des droits voisins, et nous faisons enregistrer les chansons et les concerts. Nous aidons aussi les artistes sur le plan créatif. Nous accompagnons par exemple les jeunes talents, parfois jusqu'à la sortie de leur premier morceau. Nous cherchons, en outre, d'autres formes d'exploitation, en plus de la traditionnelle sortie de disques.»

La PLUS-VALUE de l'éditeur ou éditrice de musique

L'artiste belge **Mahina** était à l'affiche de la pièce de théâtre «Dear Winnie», planche sur «B(l)ackbone» (son recueil de poèmes) et peint. Mais ce n'est pas tout : elle chante et compte prochainement sortir un disque en collaboration avec **The Right People**, la maison d'édition musicale de **Piet Bekaert**.

«Il n'est pas facile de créer et de gérer en même temps les aspects administratifs.»

«Il n'est pas facile de créer et de gérer en même temps les aspects administratifs. J'ai donc été ravie lorsque Piet Bekaert a frappé à ma porte. À travers son rôle d'éditeur de musique, il déroule une sorte de fil rouge dans ma carrière artistique trépidante. Il fixe des délais et veille à ce que j'atteigne mes objectifs. Il m'aide également à promouvoir et à partager mes créations lorsqu'elles sont terminées.»

«Que fait mon éditeur de musique ? Il trouve des moyens d'exploiter au mieux mon travail et m'apporte une aide financière. Via la Sabam, The Right People veille à ce que je reçoive une rémunération pour l'utilisation de mes créations. Ça me donne le sentiment que ce que je fais est important. Et que mon travail est respecté.» ■



© Yasmina Bourakadi

« Grâce à notre collaboration avec ICE* nos auteur·e·s perçoivent leurs droits plus vite » - David Hutsebaut

L'union fait la force. C'est pourquoi la Sabam s'est associée à des homologues internationaux. Les auteur·e·s et artistes tirent de cette collaboration de nombreux avantages, comme nous l'explique David Hutsebaut, Manager Media, Online & New Technologies.

« La Sabam représentait auparavant des auteur·e·s belges et étranger·e·s en Belgique. La révolution online a chamboulé ce principe. Aujourd'hui, les sociétés d'auteurs représentent uniquement leur propre répertoire, qu'elles exploitent online dans le monde entier », explique ce passionné de technologies.

« Un travail titanesque, car il s'agit de recevoir et de traiter des playlists de différentes plateformes telles que Spotify, YouTube, Facebook, Deezer... Et ce, pour chaque pays où elles sont actives. Vous devez identifier les œuvres de votre propre portefeuille parmi ces innombrables données, ce qui nécessite un énorme investissement. Il vous faut de plus en plus de personnel, de serveurs et d'outils, car ces playlists s'allongent d'année en année. »

Adhésion à ICE

Pour faire face à cette réalité, la Sabam a trouvé une solution. « Nous avons rejoint ICE, un partenariat international de sociétés d'auteur·e·s basées notamment en Suède, en Allemagne ou en Angleterre. ICE se charge désormais du volet administratif

de ces tâches, en utilisant ses propres outils de pointe. Nous pouvons, dès lors, distribuer plus rapidement ces droits à nos auteur·e·s. »

Mais il ne s'agit pas du seul aspect positif. Le partenariat offre également des avantages à la table des négociations. « ICE conclut des licences internationales, par exemple avec Spotify, Amazon et Apple Music. Grâce à son vaste portefeuille transfrontalier, ICE est un acteur important, une force avec laquelle il faut compter. Elle dispose même d'un portefeuille de musique américaine. ICE peut, par conséquent, négocier des rémunérations plus élevées pour les auteur·e·s et artistes de la Sabam. »

La musique de demain

« La scène musicale online est en plein essor », ajoute David. « Grâce à nos partenaires internationaux, nous suivons de près toutes les évolutions et opportunités. À long terme, les recettes du streaming devraient garantir une source de revenus plus stable pour nos auteur·e·s et artistes. » ■

COUPS DE COEUR

Expo : Hockney à Bozart ♦ **Livre :** The subtle art of not giving a f*ck de Mark Manson ♦ **Sortie :** le nouvel album d'Arcade Fire ♦ **Jeune talent :** Shaka Shams ♦ **Coup de cœur indétrônable :** dEUS

DAVID
HUTSEBAUT

L'arrivée de la Sabam ravit aussi ICE

Depuis cinq ans, ICE fait figure d'acteur international. Et cette évolution n'est pas près de s'arrêter. Le répertoire et le champ d'action d'ICE ne cessent de s'étendre. Et l'arrivée de la Sabam a ouvert un nouveau chapitre dans son histoire.

Nous avons demandé à **Ben McEwen**, directeur commercial d'ICE, de nous présenter les avantages que la collaboration avec la Sabam apporte à ICE. « Nous attachons une grande importance à l'étendue et à la diversité du répertoire que nous représentons. Grâce à notre partenariat avec la Sabam, nous ajoutons un répertoire unique à la licence ICE Core, ce qui constitue un grand pas en avant. Quant à la Sabam, elle accède à un territoire international de licence sans précédent. Cette collaboration est un véritable win-win, puisque notre offre commune s'élargit. »

Ben ajoute : « Le répertoire belge se porte très bien en Belgique, ainsi que dans le reste de l'Europe. Mais nous voyons également des opportunités hors d'Europe. Notre domaine de licence continue de s'étendre. Nous soutenons nos ayants droit dans chaque région afin qu'ils puissent mieux évaluer la popularité de leur travail là-bas. Nous les aidons à identifier de nouvelles opportunités susceptibles de propulser la carrière d'un artiste ou d'un auteur. »

NEW KID IN TOWN TOM VERBEECK

« JE ME CONSIDÈRE COMME UN PONT
ENTRE LES ÉDITEURS/TRICES DE
MUSIQUE ET LA SABAM »

Le musicien Tom Verbeeck a rejoint l'équipe de la Sabam il y a environ un an. Passionné et audacieux, il a d'emblée endossé une fonction nouvellement créée : Accountmanager Publishers.

« Les éditeurs/trices de musique sont très important·e·s pour la Sabam. Pourtant, ils et elles ont longtemps manqué d'un·e interlocuteur/trice dédié·e au sein de l'organisation », explique Tom. « Ma fonction vient combler cette lacune. »

Du sur-mesure

La première mission de Tom ? Rencontrer un maximum d'éditeurs/trices de musique et analyser en détail leur méthode de travail. « Les éditeurs/trices gèrent l'administration de dizaines, voire de centaines d'artistes, y compris à l'étranger. Pour elles et eux, il est donc essentiel que les contacts avec la Sabam s'effectuent correctement, rapidement et efficacement. Et que nos outils soient adaptés à leur workflow. »

Quand Tom met le doigt sur un problème, il va trouver les bonnes personnes en interne. « Si un·e éditeur/trice n'est pas

satisfait·e d'une fonctionnalité de notre site web, par exemple, j'en parle à notre service informatique et nous cherchons une solution ensemble. En attendant, je tiens l'éditeur/trice au courant afin qu'il ou elle sache ce que nous pouvons adapter ou non. Et dans quel délai. »

Un contact étroit

Tom veille à garder le contact. Il suit de près les évolutions du secteur. « Je m'efforce de m'entretenir individuellement avec tout le monde chaque trimestre, afin de mieux répondre aux besoins de chacun·e. La Sabam organise, par ailleurs, une grande publishers meeting deux fois par an. Nous réunissons plusieurs éditeurs/trices de musique pour passer en revue les grandes tendances et les chiffres qui ont un impact sur leur travail. »

« Nous profitons de l'occasion pour annoncer des nouvelles intéressantes. Depuis l'an dernier, les éditeurs/trices peuvent demander une bourse pour organiser un camp d'écriture. Et la Sabam finance une partie des frais quand ils prévoient un voyage d'affaires important à l'étranger. J'applaudis ces initiatives qui permettent d'apporter quelque chose en retour au secteur. » ■

UN NOUVEAU PUBLIC

en pleine pandémie de coronavirus

En 2021, la maison de production Uitgezonderd offrait une suite à la version en ligne d'Assisen. «Il ne s'agissait pas de la énième captation d'un spectacle, mais d'une réelle transposition d'une pièce de théâtre au format numérique», explique Bob Jennes d'Uitgezonderd.

«Ce format (en ligne et hors ligne) doit son immense succès au côté interactif : le public participe au verdict de culpabilité ou d'innocence.» Une analyse approfondie a montré que la moitié des personnes qui ont acheté un ticket ne figuraient pas dans la base de données d'Uitgezonderd. «Parvenir à toucher un nouveau public en pleine période de coronavirus était le coup de pouce dont nous avions besoin à ce moment-là.» Uitgezonderd a vendu près de 11.000 tickets pour la première représentation. Ce chiffre a toutefois légèrement baissé lors des éditions suivantes. «C'est tout à fait logique : les initiatives se sont multipliées et les gens ont commencé à en avoir assez de rester assis face à leur ordinateur.» Financièrement, le succès était plus que bienvenu en cette période. «Les coûts sont complètement différents de ceux d'une représentation ordinaire, mais ils sont aussi considérablement inférieurs. Je ne nie pas que les versions numériques d'Assisen ont bien rapporté, mais il ne s'agit, au final, que de quelques gouttes d'eau dans l'océan. Ces recettes nous ont permis de survivre à la pandémie, sans plus.» ■

« De nouveaux questionnements et de nouveaux défis stimulants. »

«Le succès de la version en ligne d'Assisen, mais aussi des initiatives telles que la série WatchApp du collectif SKaGeN, démontre que le théâtre (ou l'expérience théâtrale) est loin d'avoir atteint ses limites. Ceci remet en question la pensée classique qui consiste à tout compartimenter. Où s'arrête le théâtre et où commence la production audiovisuelle ? C'est ce genre de questionnement et de défi qui nous stimule et nous pousse plus que jamais à porter un autre regard sur nos auteurs et leurs créations. Les auteurs cherchent à sortir des sentiers battus. À nous de faire de même plus souvent.»



Jozua Laga de Sabam –
Accountmanager Théâtre & Danse

De l'idée à la série à succès :

l'exemple de « De Kraak », sur Streamz



Avec «De Kraak», la maison de production De Mensen a frappé un grand coup sur la plateforme Streamz. Mais le succès n'est pas tombé du ciel. Le scénariste et acteur Maarten Goffin nous livre cinq précieux conseils pour assurer le succès d'une série.

1. Une bonne idée : la base

«C'est bien d'avoir une bonne idée, encore faut-il qu'elle plaise. Il y a plusieurs questions à se poser : que veut le marché ? Sur quelle chaîne ou quel service de streaming lancer la série ? Bref : l'idée est-elle vendeuse ?»

2. Une évolution pas à pas

«La création d'un scénario s'apparente à un marathon. Il faut tout écrire et scinder l'histoire en plusieurs épisodes. Un épisode fait facilement cinquante pages. Les "beats", ou "battements" constituent une phase cruciale : que se passe-t-il dans les épisodes ? On écrit ensuite le synopsis avec les scènes, puis on passe aux dialogues. Nous avons travaillé deux ans sur la série, sans rien enregistrer.»

3. Un financement en plusieurs phases

«Nous avons reçu un soutien financier de diverses sources, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Ce soutien arrive petit à petit : au stade du scénario, du développement et de la production. C'est un processus lent. Pour que vous puissiez obtenir un soutien au développement, votre pilote, par exemple, doit être prêt. Et pour le soutien à la production, vous devez avoir mis sur papier au moins la moitié des épisodes.»

4. Un pitch auprès du bon média

«Outre les chaînes de TV classiques, vous avez aujourd'hui d'autres options pour porter votre série à l'écran. L'arrivée des services de streaming tels que Streamz, Netflix et Videoland constitue un sérieux avantage. Par ailleurs, de plus en plus d'entreprises américaines comme Disney+, HBO et Amazon cherchent à proposer davantage de contenu local aux spectateurs et spectatrices.»

5. Réfléchir avant d'agir

«Le marché des films et des séries est en plein boom, de même que la demande de scénaristes. C'est un métier à part, mais quel beau métier ! Je conseille de faire un stage dans une vraie salle d'écriture et d'emmagasiner un maximum de connaissances avant de vous lancer vous-même dans l'élaboration d'un scénario. En ce qui nous concerne, nous laissons les stagiaires tout lire dès le début. C'est le seul moyen de vraiment apprendre à connaître la profession.» ■



© VTM Thomas Dhanens



en première ligne **de la culture**

Une rétrospective de 2021 dans le secteur de la culture ? C'était sans compter sur la crise sanitaire. Mais le navire de la culture belge a maintenu le cap, notamment grâce à des artistes comme Frederik Sioen et Vincent Counard - alias Vincent Taloché - qui se sont battus, chacun de leur côté de la frontière linguistique.

«La première phase du coronavirus s'est véritablement traduite par un choc», explique Vincent Taloché. «Les salles de spectacle ont fermé leurs portes du jour au lendemain et nous nous sommes retrouvés chez nous, sans public. On a beau organiser des événements virtuels et plancher sur de nouveaux projets, sans public, notre boulot n'a pas la même saveur. Sans parler des soucis financiers. En Wallonie, le secteur culturel n'a pas bénéficié d'un grand soutien...»

Une crise comme celle-ci révèle-t-elle les problèmes structurels ?

Frederik : «Absolument. Je remercie le gouvernement flamand pour les mesures de soutien qu'il a mises en place. Mais de nombreux artistes et travailleurs/euses de la culture sont passés à travers les mailles du filet en raison de leur statut. Ils ont dû se tourner vers la banque alimentaire ou le CPAS. Les jeunes artistes et interprètes qui ne s'étaient pas encore constitué un vaste réseau sont aussi resté·e·s sur le carreau aux moments "de reprise" pendant lesquels nous pouvions malgré tout jouer. La crise a malheureusement créé une génération perdue.»

Vincent : «On a vu beaucoup de souffrance parce que certaines personnes ont été mises sur la touche. Je regrette personnellement que les humoristes soient resté·e·s "hors radar" au niveau politique. On nous disait que notre profession était plus importante que jamais : faire rire les gens, c'est bon pour leur moral. Mais à côté de ça, on nous a complètement laissé

« Les salles de spectacle ont fermé leurs portes du jour au lendemain et nous nous sommes retrouvés chez nous, sans public. »

tomber. Aucune mesure n'a tenu compte de notre catégorie professionnelle.»

Vous avez donc pris les choses en main...

Vincent : «Oui, j'ai fondé la FBPH pendant la crise : la Fédération Belge des Professionnels de l'Humour. Je ne compte plus les heures et les kilomètres que j'y ai consacrés, mais nous avons enfin obtenu une reconnaissance et le politique ne nous ignore plus. C'est, pour moi, le côté positif qu'a eu la crise.»

Frederik : «Je suis tout à fait d'accord de dire que les acteurs et actrices d'une même discipline culturelle doivent unir leurs forces. Mais en même temps, je crois aussi à la concertation globale. Ensemble, on est plus fort·e·s. Le secteur culturel est un écosystème : tous les acteurs et actrices sont un maillon de la chaîne. Un·e artiste n'est rien sans organisateur/trice, et vice versa. C'est pourquoi j'ai participé à la cellule de crise dédiée à la culture du Gents Kunstenoverleg (réseau des arts à Gand). Je contribue à présent à la mise en place d'une cellule culturelle flamande faïtière.»

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Frederik : «J'espère que nous continuerons à nous retrouver

et, à long terme, à diffuser le message de l'importance de la culture pour notre société. Nous avons dû le marteler constamment pendant la crise. C'est la preuve que tout le monde ne le comprend pas. Mais avant toute chose, nous allons devoir digérer la crise. De nombreuses organisations doivent consentir de lourds investissements pour préparer la saison à venir. Elles méritent de l'aide et du soutien.»

Vincent : «En effet. L'un des principaux défis réside dans la pénurie de personnel qu'a engendrée la crise. La précarité du métier a poussé de nombreux/euses technicien·ne·s et autres collaborateurs/trices à se réorienter. Or sans elles et eux, pas de spectacles. Mais j'ai toujours été très optimiste de nature. Maintenant que nous pouvons "enfin" recommencer nos métiers, je vais regoûter au plaisir de la scène et me délecter des rires du public.»

Frederik : «Pas mal de gens sont au bout du rouleau. D'où l'importance de travailler ensemble... et de faire la fête, un peu comme dans les "années folles". Pour que nous puissions à nouveau ressentir le pouvoir de la culture : le meilleur des antidépresseurs. Nous serons alors prêts à armer notre beau secteur pour l'avenir.» ■

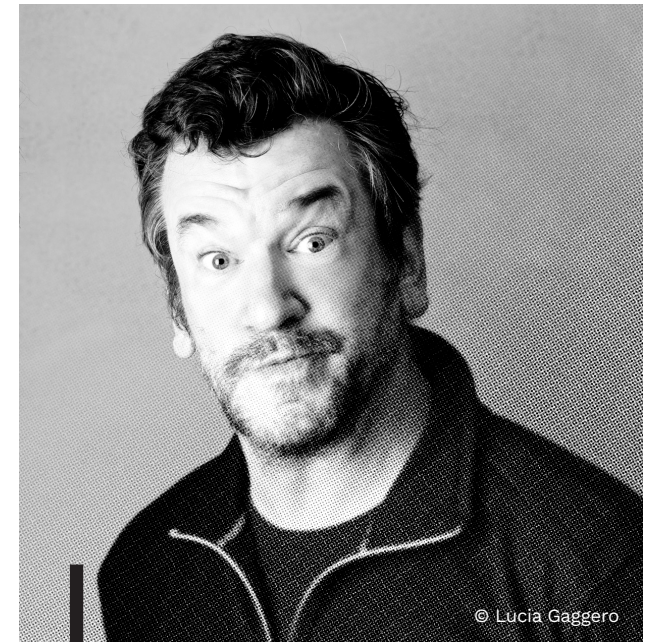


Qui est Frederik Sioen ?

Frederik Sioen est un auteur-compositeur-interprète gantois qui se produit sous le nom de Sioen depuis 20 ans. On lui doit notamment les titres «*No Conspiracy At All*» et «*Cruisin'*», qui se sont classés en tête des charts en Corée du Sud, au Japon et en Chine. L'an dernier, il a sorti un album intitulé «*Messages of Cheer & Comfort*». Il est également devenu coordinateur du Gents Kunstenoverleg.

COUPS DE COEUR

Un talent de la scène belge : le groupe de jazz ethnique Black Flower et son nouvel album «Magma» ♦ **Album à découvrir :** «Topical Dancer» de Charlotte Adigery & Bolis Pupul ♦ **Expo préférée de 2021 :** «Muller - Van Severen» au Design Museum Gent ♦ **Spectacle attendu :** «C(h)oeur» d'Alain Platel à l'Opera Ballet Vlaanderen ♦ **Un ouvrage enrichissant :** «Nieuw België: een migratiegeschiedenis» de Tom Naegels



Qui est Vincent Counard ?

Après une carrière de metteur en scène et d'éclairagiste, Vincent Counard, alias Vincent Taloché, est monté sur scène en 1992. Avec son frère Bruno, il a fondé le duo d'humoristes Les Frères Taloché. Ensemble, ils ont conquis la France, la Suisse et le Canada. Ils sont actuellement en tournée en Belgique et en France avec leur spectacle «*Mise à Jour*».

COUPS DE COEUR

Dernière lecture : «Numéro deux» de David Foenkinos ♦ **Groupe préféré :** incontestablement The Cure, que je considère comme le meilleur groupe du monde. ♦ **Un spectacle à conseiller :** «Ou presque...» de Virginie Hocq, touchant et drôle à la fois

JOZUA
LAGATHOMAS
VANLISHOUT

La Sabam DÉFEND ses membres

Les artistes belges ne sont pas les seuls à être montés au créneau pendant la crise du coronavirus. La Sabam s'est également assise à la table des négociations et a obtenu une belle compensation de la part du gouvernement. Mais la Sabam a aussi mis la main au portefeuille. Les deux Accountmanagers Jozua Laga (Théâtre et Danse) et Thomas Vanlিশout (Musique) étaient dans l'œil du cyclone.

Retour en 2020 : nos gouvernements annoncent une série de fonds d'urgence, de contributions aux frais de fonctionnement et d'autres initiatives. Le secteur culturel semble rassuré. Du moins pour un temps. Jozua Laga nous rafraîchit la mémoire : «Au bout d'un moment, il s'est clairement avéré que les mesures de soutien ne parvenaient pas à nos auteur·e·s. Nous avons reçu de nombreux signaux de frustration et d'incompréhension.» Thomas confirme : «Il y avait trop peu de perspectives, il était impossible de planifier de nouveaux projets. Certains membres ont profité de cette période pour se ressourcer et créer. Mais pour la plupart des auteur·e·s, ce fut une période difficile.» Les auteur·e·s sont resté·e·s sur le carreau et ont traversé une période compliquée,

tant sur le plan financier que mental. C'est la raison pour laquelle la Sabam et d'autres sociétés de gestion ont tiré la sonnette d'alarme. Résultat : 19 millions d'euros d'aide gouvernementale. La Sabam en a distribué une grande partie à ses membres. «C'était une bonne chose, car nos auteur·e·s, compositeurs/trices et éditeurs/trices ont perdu beaucoup de revenus. De nombreux spectacles ont été déprogrammés ou ont vu leur capacité limitée. Des projets artistiques ont été reportés ou annulés», explique Thomas. «Et avec la fermeture de l'horeca et des commerces, nos membres ont perçu moins de droits d'auteur. Le soutien financier du gouvernement a servi à compenser ces pertes.» Au final, la Sabam n'a pu distribuer que 8,7 millions d'euros à ses membres en 2021. «En cause : les contraintes légales strictes qui nous ont été imposées», précise Jozua. «Plus de 7 millions d'euros risquaient de retourner dans les caisses des pouvoirs publics. Nous continuerons bien sûr de faire pression pour que les restrictions imposées soient assouplies afin de pouvoir offrir à nos membres une compensation supplémentaire pour les années passées.»

La Sabam ne s'est pas contentée de distribuer les compensations publiques. Elle a également mis la main au portefeuille. «Nous nous sommes associés à Fund Belgian Music, le fonds qui donne un coup de pouce aux musiciens belges, pour lancer un deuxième appel à projets en 2021. ►

«La Sabam entretient d’étroits contacts avec différentes fédérations professionnelles afin de suivre l’évolution de la situation.»

Nous avons ainsi soutenu 52 projets d’artistes belges, pour un total de 120.000 euros. Sabam for Culture a également mis en place plusieurs initiatives», poursuit Thomas. Jotie Groenwals en parle dans un autre article de ce magazine. Autre mesure de soutien au profit de nos membres : la prolongation du retrait anticipé de la réserve disponible dans le fonds social. «Il s’agit d’une sorte de caisse de retraite que le membre se constitue tant qu’il ou elle est affilié·e à la Sabam», explique Jozua. «Normalement, il ou elle ne peut la retirer qu’à partir de son 60^e anniversaire. Depuis le début de la crise du coronavirus en 2020, quelques 1.500 membres ont opté pour un retrait anticipé, ce qui représente environ 4 millions d’euros versés anticipativement. Cette mesure a été prolongée jusqu’à la fin 2022.»

Pour Jozua et Thomas, 2022 sera encore une année de challenges. «Le secteur culturel ne tourne pas encore à plein régime», explique Jozua. «Le fonctionnement de la culture n’est pas encore revenu à la normale et les auteur·e·s le voient à leurs revenus. Des investissements supplémentaires s’imposent pour que la vie culturelle reprenne pleinement son cours.» La Sabam entretient d’étroits contacts avec différentes fédérations professionnelles afin de suivre l’évolution de la situation. «Ce sont des partenaires importants, qui mettent au jour les besoins de chaque discipline culturelle», explique Thomas. «Ils constituent un maillon essentiel entre la Sabam et les auteur·e·s. Nous leur apportons un soutien structurel depuis de nombreuses années. Ce soutien va dans les deux sens.» ■

COUPS DE COEUR

de Jozua



Habitude prise depuis 2021 (et conservée) : écouter Duyster sur StuBru tous les dimanches de 22 h à minuit, mon casque sur les oreilles ♦ **Musique :** Sohnarr, «Coral Dusk (reworked)» ♦ **Sur scène :** «Pleasant Island» (performance théâtrale et documentaire) de Silke Huysmans et Hannes Dereere ♦ **Livre :** Jeroen Olyslaegers – «Wildevrouw» ♦ **Exposition :** Roger Raveel, «Une rétrospective» (Bozar)

COUPS DE COEUR

de Thomas



Votre meilleur livre ou votre dernière lecture ? «Une histoire du Velvet Underground», de Prosperi Buri : une magnifique bande-dessinée ♦ **Votre CD préféré ou votre dernière découverte musicale ?** «Vaague», dernier projet électro jazz de l’incontournable batteur et compositeur Antoine Pierre ♦ **Une expo à conseiller ?** Un artiste belge, Fabrice Samyn. Formidable exposition au Musée Royaux des Beaux-Arts fin 2021 début 2022. À suivre également, la plasticienne Lucille Bertrand. ♦ **Un concert à conseiller ?** À voir en live : Juicy. Duo féminin pétillant. ♦ **Un film à conseiller ?** «Tokyo Shaking» (2021) d’Olivier Peyon. Très beau film et très belle musique originale composée par le Belge Manuel Roland.



- Pierre-Yves Dermagne,
Vice-Premier ministre
et ministre de
l'Économie et du Travail

Des mesures significatives

« Nous avons adopté des mesures de soutien pour les artistes et auteur·e·s les plus touché·e·s par la crise sanitaire en leur apportant une aide financière significative et un mécanisme de compensation des pertes de droits d’auteur.

Un accord pour le paiement de l’État fédéral pour l’utilisation de la musique sur le lieu du travail a été trouvé et l’actualisation des tarifs de la copie privée a pu aboutir.

Il me tenait à cœur de valoriser le travail des artistes, au statut parfois précaire, et d’y apporter des avancées, ce qui était tant demandé et attendu par le secteur.»

L’État paie désormais aussi pour la diffusion de musique sur le lieu de travail
En novembre 2021, l’État a contribué à la rémunération des auteur·e·s pour l’utilisation de musique dans les services publics fédéraux où travaillent des collaborateurs et collaboratrices. Il a ainsi versé 1,75 million d’euros avec effet rétroactif pour la période allant de 2018 à mai 2021 compris. Une rémunération annuelle est prévue dès 2022, dont la répartition aura lieu tous les ans à partir de 2023.

Une bourse Sabam for Culture ? Un beau **coup de pouce** pour le réalisateur Christophe Prédari.

«**Quand on se lance dans un court-métrage autoproduit, 2.000 euros, ça fait toute la différence. C'est moins de débrouille, moins de pertes de temps et moins de négociations pour obtenir du matériel professionnel. La bourse de la Sabam nous a offert un confort certain !**»

Pour son court-métrage «Un Père», **Christophe Prédari** a bénéficié d'une bourse de développement au court-métrage de Sabam for Culture. «La bourse a couvert deux tiers du budget pour le matériel de tournage de qualité», explique Christophe Prédari.

«J'avais déjà bénéficié d'une bourse de la Sabam pour mon projet de fin d'études, mais je ne connaissais pas celle-ci. Une aide bienvenue dont m'a parlé mon accountmanager à la Sabam, François Stassens.» Recommanderait-il à d'autres de postuler ? Il l'a même déjà fait après s'être rendu compte que cette bourse restait peu connue dans le monde de l'audiovisuel.

La seule difficulté selon lui est de devoir avancer l'argent, car les auteur·e·s touchent la bourse en fin de projet. Mais son film avait été pensé pour que les frais soient limités : «Un Père» se passe à huis clos. Deux acteurs,



© Ridha Ben Hmouda

un père et son fils se retrouvent dans un bar et n'ont, semble-t-il, rien à se dire. Quand le père tente un rapprochement avec un cadeau, le regard du fils sur son père change. C'est un film d'atmosphère et minimaliste qui révèle que «malgré leurs maladroresses, nos parents ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour nous mener là où nous sommes, avec beaucoup d'amour. Nous sommes peut-être un peu durs envers eux...».

Où voir ce court-métrage ? Au BSFF (le Brussels Short Film Festival) ce printemps. Une belle récompense pour l'équipe du film avec une grande visibilité et des opportunités de réseautage à la clé : «ce festival met tout en œuvre pour faciliter les contacts entre professionnel·le·s de l'audiovisuel de manière très conviviale», se réjouit Christophe Prédari. L'occasion peut-être de rencontrer un·e producteur/trice pour son prochain projet, qui parlera du deuil et du souvenir, toujours avec poésie. ■

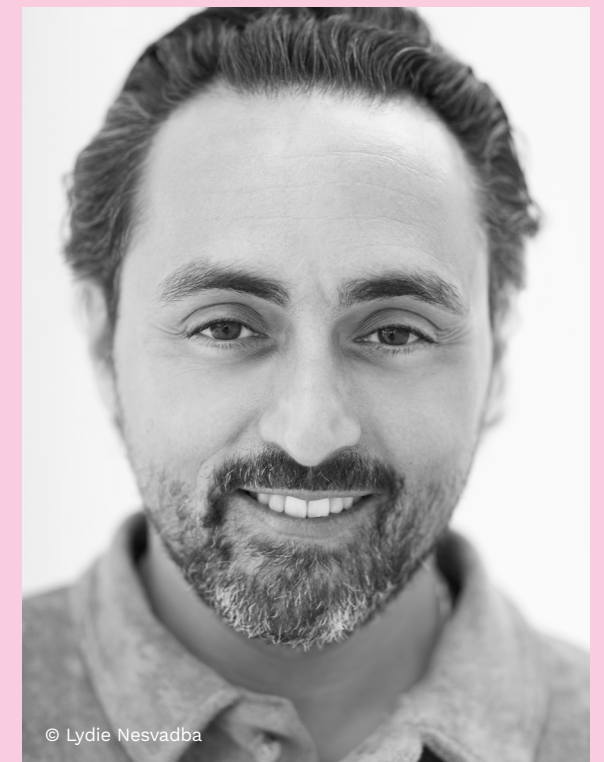
On peut choisir de **nourrir la positivité**.

Pablo Andres, humoriste et comédien belge bien connu des scènes de stand-up et du petit écran, est membre de la Sabam depuis 2001 et il ne l'a jamais regretté.

«Quand on est humoriste, notre métier est notre passion et notre rêve est de pouvoir en vivre. Il n'est toutefois pas toujours évident de savoir ce à quoi on a droit en termes de droits, etc.», explique-t-il. «C'est important d'être entouré·e·s de professionnel·le·s qui nous apportent une aide structurée et efficace comme à la Sabam. J'y ai toujours eu affaire à des gens agréables, souriants et professionnels. Je n'ai jamais eu l'impression d'être un numéro de plus comme dans certaines grandes institutions».

Quand la crise sanitaire a éclaté, tous ses projets liés à la scène ont bien sûr été annulés. Il lui a fallu s'adapter. Il a pu se concentrer sur la création de contenus vidéo pour la TV et les réseaux sociaux dans son propre studio d'enregistrement : «Il y a eu notamment le "Journal d'un confiné", qui a véritablement fait du bien aux gens. Divertir et apporter de la joie aux autres, c'est ce qui me semblait avoir du sens, à ce moment-là. Je suis de nature optimiste et j'avais décidé de zoomer sur le positif en tentant de le faire voir autour de moi.», raconte-t-il. «Le coronavirus a secoué les choses. Sur le plan créatif, j'en ai profité pour tester (et jeter) de nombreuses idées, mais tout ça m'a mené où j'en suis aujourd'hui. Alors oui, je garde de bons souvenirs de 2021 !».

Ce qui n'a tout de même pas empêché le choc d'être rude sur le plan financier. «Impossible de compenser totalement le volet scénique de ma profession et de faire tenir toute mon équipe : les technicien·ne·s, mon producteur, un coauteur... La compensation financière obtenue grâce au lobbying de la Sabam nous a permis de continuer à fonctionner». Pablo Andres a en effet pu bénéficier du soutien fédéral relatif à la perte des droits d'auteur et droits voisins. «Le webinar de la Sabam nous a fourni les informations nécessaires pour postuler ainsi que de l'aide pour compléter correctement le dossier de demande. Les réponses des collaborateurs et collaboratrices de la Sabam étaient claires et complètes, et j'ai obtenu le maximum de ce à quoi je pouvais prétendre de la part du gouvernement. Pour ça, merci la Sabam !». ■



© Lydie Nesvadba

JUSTINE
BOURGEOUS

De chanteuse

à compositrice de bandes sonores

« La pandémie et les confinements ont engendré beaucoup de souffrance humaine. À titre personnel, j'en ai pourtant tiré une évolution positive. » Ces mots sont ceux de Justine Bourgeois. Connue avant la crise du coronavirus pour être la chanteuse de Tsar B, elle compose désormais aussi des bandes-son.

« Ma vie s'apparentait à des montagnes russes. J'avais mille choses à faire chaque jour. La pandémie a tout mis sur "pause". J'en ai profité pour faire le bilan et trouver une nouvelle inspiration. » Cette réflexion a amené Justine sur une nouvelle voie : celle des musiques de film.

« J'ai toujours rêvé de composer des musiques de film. L'effet d'une bande-son sur votre inconscient, le sentiment qu'elle éveille... c'est magique. Lorsque la chaîne Één m'a demandé de composer la musique de sa nouvelle série "LEEF" pendant la pandémie, j'ai vécu cela comme une véritable aubaine ! »

Une nouvelle forme de spectacle
Justine est actuellement à la recherche d'un studio d'enregistrement. D'autres commandes de musiques de films et de séries sont, en effet, venues remplir son agenda. « Je continue à

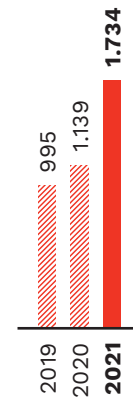
« L'effet d'une bande-son sur votre inconscient, le sentiment qu'elle éveille... c'est magique. »

me produire avec Tsar B en parallèle. Mais mes spectacles sont différents. Je ne joue plus la musique que l'on entend sur le disque, avec un groupe et des instruments électroniques. Je m'accompagne aujourd'hui au violon et je joue aux côtés d'un violoncelliste. Cette façon de me produire me convient beaucoup mieux, j'entre véritablement dans une sorte de transe. Cette idée m'est aussi venue pendant la crise du coronavirus », explique-t-elle en souriant. ■

NOS AUTEUR.E.S EN 2021

45.715

auteur.e.s, compositeurs et compositrices, éditeurs et éditrices, dont



1.734

nouvelles affiliations

Nouvelles affiliations par catégorie

27

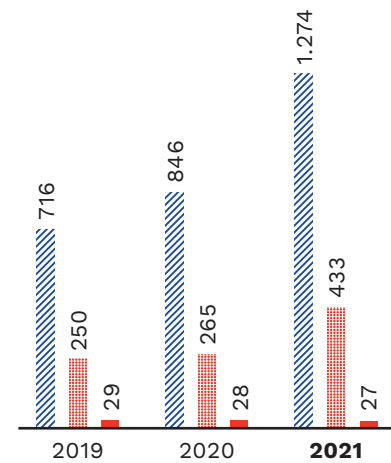
éditeurs/trices personnes morales

1.707

auteur.e.s

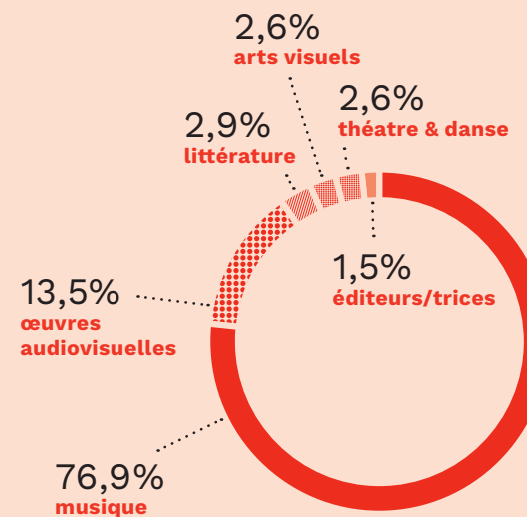
♂ 1.274 hommes

♀ 433 femmes



hommes
femmes
éditeurs/trices personnes morales

Nouvelles affiliations par discipline



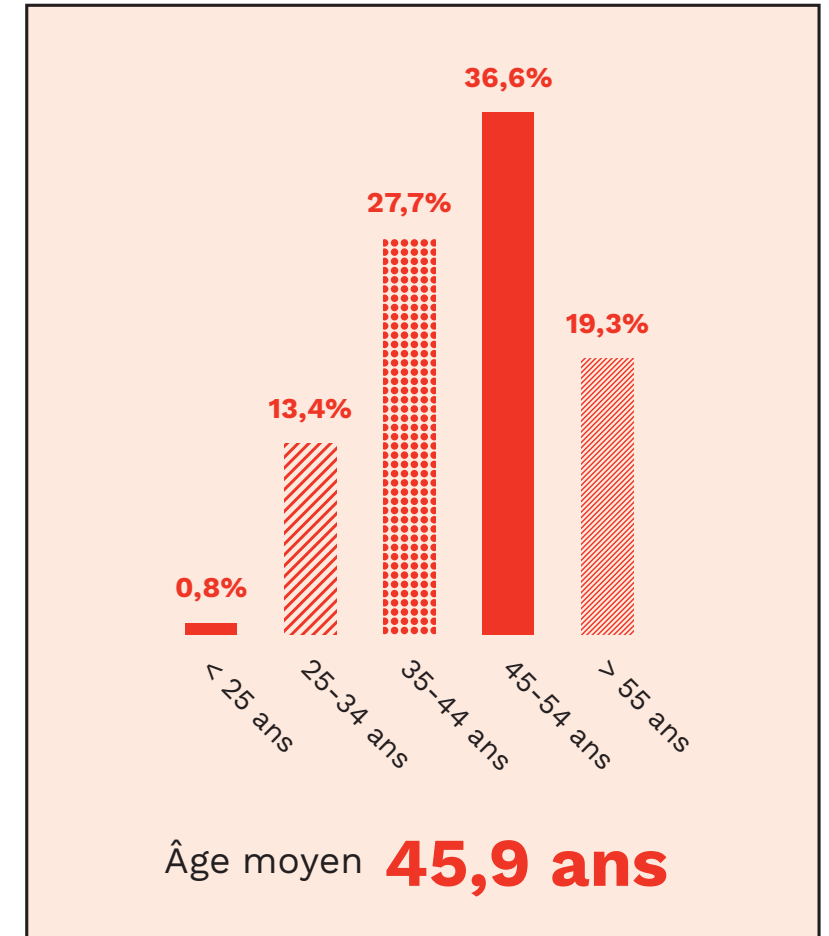
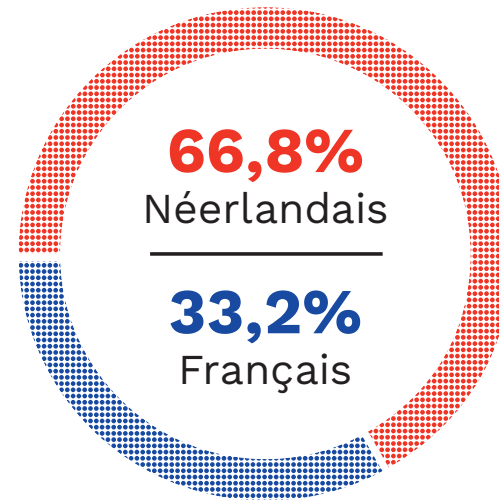
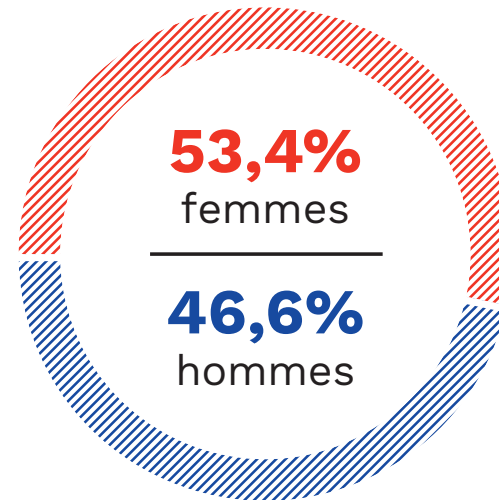
1.707 auteur.e.s

1.334 musique
234 audio-visuel
51 littérature
44 théâtre et danse
44 arts visuels

SABAM

UNE ÉQUIPE SOLIDE ET DIVERSIFIÉE

Qui sont les femmes et les hommes derrière la Sabam qui travaillent dur en coulisse pour offrir le meilleur service aux auteur.e.s et aux utilisateurs/trices de notre répertoire ?



MySabam

MySabam est le nom des outils en ligne qui permettent aux auteur.e.s, compositeurs/trices et éditeurs/trices de consulter et de signaler rapidement et aisément toutes les informations relatives à leurs droits. En 2021, 2.693 nouveaux comptes ont été créés. Au total, on compte aujourd'hui 22.428 utilisateurs/trices actifs/ves de MySabam.

22.428

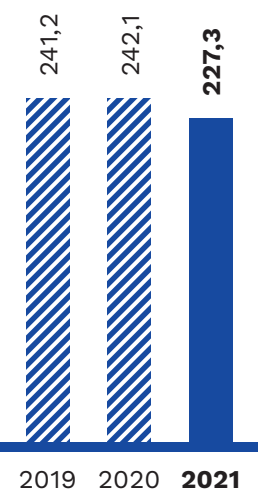
comptes actifs

membres 20.440
aspirant.e.s 1.109
autres 879

2.693 nouveaux comptes MySabam



Nombre moyen de travailleurs et travailleuses selon le bilan social (ETP)



DROITS RÉPARTIS

Copie privée

+35%

Ces augmentations font suite à la répartition d'anciens budgets réservés, que nous ne devons plus conserver après une évaluation approfondie.

Arts visuels

+23%

Droits d'exécution à l'étranger

-36%

Cette diminution est entièrement due à l'impact négatif de la crise du coronavirus sur les représentations et les spectacles de nos membres à l'étranger, ainsi que sur la diffusion de leurs œuvres sur les radios et télévisions locales.

Droits d'exécution en Belgique

-11%

Premièrement, nous observons encore ici l'effet du lancement de la plateforme unique Unisono, qui a donné lieu à une adaptation de la méthode de facturation. Deuxièmement, la baisse des revenus due au Covid-19 a un impact négatif sur la répartition, bien que cet effet soit partiellement compensé par la répartition de droits réservés après analyse des risques.

Droits de reproduction mécanique

-10%

en Belgique

-12%

à l'étranger

Ces droits diminuent encore en raison d'une tendance à la baisse sur les marchés (inter) nationaux des supports physiques. La crise du coronavirus a légèrement renforcé ce phénomène.

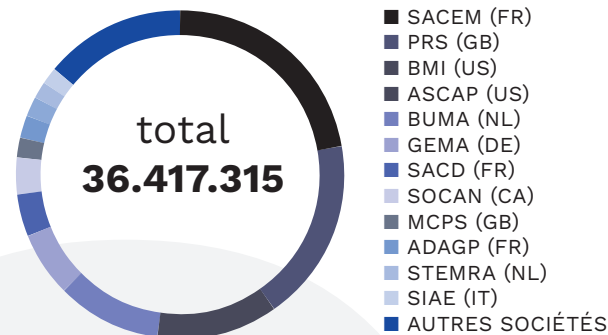
Théâtre et danse

-55%

C'est là que l'impact du coronavirus se marque le plus. Dans ce secteur, les droits d'auteur sont répartis plus rapidement après la facturation, de telle sorte que l'absence de représentations se fait immédiatement sentir.

Top 12

des sociétés étrangères auxquelles nous répartissons des droits



DROITS FACTURÉS

+32%

Droits d'exécution publique pour la musique mécanique

Après la forte baisse de l'an dernier due au coronavirus, cette facturation affiche à nouveau une hausse, poussée par la facturation d'une année civile complète. Cette évolution a toutefois été largement freinée par les réductions accordées au secteur de l'horeca, aux coiffeurs et aux autres entreprises commerciales pour les périodes de fermeture obligatoire en cette deuxième année de crise du coronavirus.

+6% Médias

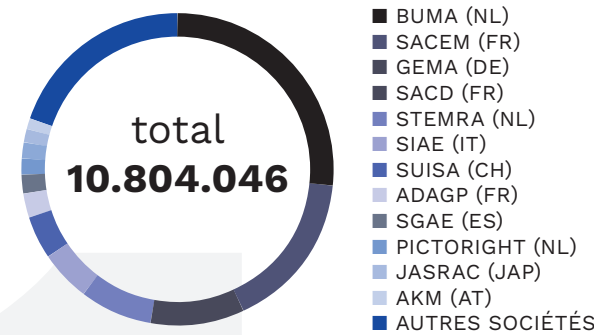
Cette augmentation est la conséquence directe d'un accord rétroactif avec Telenet concernant l'injection directe, d'une hausse du chiffre d'affaires des radiodiffuseurs privés et d'un mouvement de rattrapage partiel dans le chef de la plateforme de streaming Streamz.

-16% Droits d'exécution publique pour la musique vivante

Les restrictions et les annulations massives d'événements live pendant la pandémie de Covid-19 n'ont pas été suffisamment compensées par diverses régularisations de concerts et de festivals antérieurs.

Top 12

des sociétés dont nous recevons des droits



+11% Droits de reproduction mécanique

Nous constatons une légère reprise de l'industrie du disque grâce aux sorties «reportées» de divers artistes et à une croissance qui se poursuit sur le marché du vinyle.

-17% On-line

Réduction significative de la facturation chez Spotify à la suite d'une correction pour cause de réclamations antérieures injustifiées, facturation différée chez YouTube et Deezer, et nouveau recul du marché du téléchargement.

(en €)	2021	2020	2019	2021 vs 2020	
Droits d'exécution Belgique	72.920.594	81.545.822	78.979.635	-8.625.228	-11%
Droits d'exécution en provenance de l'étranger	5.903.902	9.182.630	7.179.443	-3.278.727	-36%
Droits de reproduction mécanique Belgique	3.937.438	4.352.179	4.402.858	-414.741	-10%
Copie privée	5.085.797	3.778.505	4.238.895	1.307.291	35%
Théâtre & danse	1.317.219	2.917.906	4.603.870	-1.600.687	-55%
On-line	3.324.261	2.875.156	3.209.302	449.105	16%
Arts visuels	3.164.234	2.562.425	3.017.083	601.809	23%
Droits de reprod. méc. en provenance de l'étranger	1.817.452	2.063.985	2.224.659	-246.532	-12%
Reprographie	1.186.807	1.847.581	1.318.745	-660.774	-36%
Musique d'ambiance	694.356	655.941	658.327	38.415	6%
Droit de prêt public	772.680	488.388	499.602	284.292	58%
Droits des utilisateurs commerciaux	141.614	136.174	150.177	5.440	4%
Littérature	87.604	80.635	77.288	6.969	9%
Compensation du gouvernement	8.118.768	0	0	8.118.768	
Total droits d'auteur	108.472.726	112.487.326	110.559.882	-4.014.600	-4%
Droits voisins (via Unisono)	24.315.637	22.747.669	4.590.755	1.567.968	7%
Répartition totale	132.788.362	135.234.994	115.150.637	-2.446.632	-2%

(en €)	2021	2020	2019	2021 vs 2020	
Médias	51.445.803	48.531.631	44.869.867	2.914.172	6%
Droits d'exécution publique musique mec.	43.820.411	33.205.259	53.266.717	10.615.152	32%
Sociétés étrangères	10.722.378	12.914.053	11.702.008	-2.191.675	-17%
On-line	7.123.545	8.580.546	7.502.756	-1.457.001	-17%
Licences légales	6.003.600	7.075.995	6.612.283	-1.072.395	-15%
Droits d'exécution publique - musique viv.	5.683.485	6.748.149	19.247.097	-1.064.664	-16%
Droits de reproduction mécanique	4.280.849	3.850.425	5.619.134	430.424	11%
Théâtre & danse	1.695.779	3.242.436	5.614.965	-1.546.657	-48%
Arts visuels	1.902.107	1.943.045	1.475.962	-40.939	-2%
Littérature	96.334	90.655	89.562	5.678	6%
Total droits d'auteur (hors compensation du gouvernement)	132.774.290	126.182.194	156.000.351	6.592.096	5%
Droits voisins (via Unisono)	26.132.028	25.941.905	4.856.389	190.123	1%
Facturation totale	158.906.318	152.124.099	160.856.740	6.782.219	4%

SABAM

FOR CULTURE

La mission de Sabam for Culture (SFC) :
soutenir les membres de la Sabam.
Comment ? En favorisant la création, la diffusion
et l'internationalisation de leurs œuvres, en
mettant l'accent sur le développement de leur
talent et la professionnalisation de leur carrière.
Pour ce faire, SFC procède de plusieurs manières.

**En 2021, elle a soutenu 900 initiatives, pour un
budget total de 1,5 million d'euros.**

PRESQUE
900

initiatives grâce
à un budget de
1,5 million €

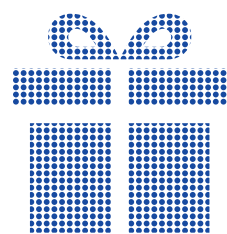
122



événements et projets

16

prix



12

dons

100

soutiens à des
fédérations



CHIFFRES-CLÉS

FINANCIERS



19,8€

millions

Total des frais
de personnel

19,8%

Pourcentage des coûts
par rapport aux facturations

132,8€

millions

Droits d'auteur facturés

Charges opérationnelles brutes

30,3€

millions

3,2€
millions

Perte de
l'exercice

158,9€

millions

Montant facturé total

y compris la plateforme unique
pour la musique

PRÉSERVER LE LIEN SOCIAL PAR LA MUSIQUE

À l'annonce du confinement, le **rythmopoète*** Ulysse Castagne travaillait depuis 3 ans sur un album, «AMA», avec pour thématique l'enfermement (ça ne s'invente pas). Il revient sur le chamboulement qu'a provoqué la pandémie sur sa carrière naissante.

Confiné 3 mois après son arrivée officielle dans le monde pro de la musique... Une épreuve. Ne cochant pas encore les cases pour prétendre à un quelconque statut, Ulysse Castagne a pourtant pu compter sur la force de la solidarité entre artistes. L'effet : un retour au sens premier de la musique. Son but : devenir acteur de la situation, résister à la peur et soutenir les autres en amenant sa légèreté. Alors c'est dehors, dans la rue, qu'il est sorti avec sa guitare. Avec un besoin profond de préserver le lien. Petit à petit, ses déambulations se sont «organisées». Des voisin·e·s boosté·e·s par cette couche de baume au cœur l'ont invité. D'abord dans la rue Lannoy, puis dans l'incroyable rue des Échevins, jusqu'à terminer sa tournée rue Jean d'Ardenne, quand la situation s'est rétablie et que les Ixellois·es n'ont plus eu besoin de prétextes pour se rassembler.

De ces concerts de rue est né le clip du «Roi Nu» : une captation de ces moments sans pareils. Et son album, «AMA» (disponible sur toutes les plateformes), a finalement été présenté au public le 20 novembre 2021 au centre culturel Jacques Franck. Ce que la pandémie lui a appris ? «Tant pis si on n'entre pas dans l'une ou l'autre catégorie reconnue par les hautes instances : on apprend à évoluer en dehors des structures, on devient hybride et on en ressort encore plus riche (enfin peut-être pas au sens premier du terme)». Son souhait à présent ? Sortir de l'écran pour revenir dans les rues et sur les scènes. L'énergie des unes nourrissant celle des autres. Une volonté qui se concrétisera le 24 juin avec «Petit Homme», la présentation, au théâtre Molière, du projet né de ses aventures dans les rues. Ulysse prendra ensuite la route, à pied, pour sa deuxième tournée qui le mènera jusqu'en Espagne, en passant par la France et en profitant du hasard des rencontres pour faire de la musique. Avis aux programmeurs et programmatrices qui nous lisent : Ulysse cherche à créer des ponts entre les rues et les salles, et est ouvert à toute proposition. ■

*Rythmopoète, terme inspiré de l'étymologie de «Rap», qui est l'acronyme de Rhythm and Poetry et qui lui correspond mieux que le terme rappeur, de son propre aveu.

Le challenge des institutions culturelles en 2022 ?

RASSURER LE PUBLIC

À la tête d'une des institutions culturelles les plus emblématiques de la capitale, **Paul-Henri Wauters**, Directeur général du Botanique, s'est retrouvé aux premières loges et a été très rapidement confronté aux terribles conséquences de la pandémie sur le secteur culturel. Il revient avec nous sur l'impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement du Botanique et les initiatives mises en place durant cette période pour se réinventer. Un bel exemple de résilience en collaboration avec la Sabam.



Impossible d'évoquer 2021 sans parler de la Covid. Quel impact a-t-il eu sur le Botanique ?

« C'est comme si on avait vécu un krach boursier, le 13 mars 2020. Au début, on tâtonne. On pense naïvement qu'on passera entre les gouttes. Pour rester debout, il faut avoir confiance en la viabilité de ce qu'on fait. C'était notre cas. Reports, annulations, projets modifiés... Tout a eu un impact sur la mobilisation des artistes et du public. L'effet bottleneck (goulot d'étranglement, NDLR) redouté est heureusement étalé dans le temps. Mais la Covid a bousculé l'équilibre entre périodes saisonnières et été. Les grands festivals d'été chargent leurs programmations des grands noms au détriment des moins connus. Ils s'arrachent ces artistes sans leur laisser de disponibilités pour les événements plus modestes... Bref, l'équilibre est mis à mal. Mais c'est une fierté d'annoncer que nous avons tenu nos engagements qui se concrétiseront avec les Nuits 2022 où nous présenterons 200 groupes en 20 jours. »

Comment avez-vous géré la situation et les changements dans la manière de travailler ?

« En opérant une réorientation complète. Grâce aux financements publics, les artistes ont été payé·e·s. Les prestations ont eu lieu, mais sans public. Nous avons développé une grande compétence technique et nous avons équipé le Botanique de matériel pour en réaliser la captation et la diffusion. Ces captations se faisaient dans le cadre de résidences financées par le Botanique. »

Comment avez-vous apporté la culture à la population ?

« Près de 70 artistes sont venu·e·s en résidence depuis 2020. Les projets se terminaient par une captation d'un concert diffusé en live streaming. C'est dans notre contrat-programme : nous accompagnons des créations qui se finalisent par une représentation, généralement lors des Nuits. La Sabam nous a toujours aidés à accompagner les artistes à cette occasion. Pour cette édition, elle soutient d'ailleurs 5 projets : Robbing Millions XL, Ivan Tirtiaux, Aksak Maboul,



Antoine Pierre et Reinel Bakole. Pendant la crise sanitaire, la Sabam a converti ce soutien dans le cadre des Nuits en soutien à la création dans notre programme de captations. La très belle relation qui nous unit à la Sabam remonte à de nombreuses années. »

Quel a été l'impact financier de la Covid sur votre organisation ?

« 50 % de notre budget relève de recettes propres... L'impact a donc été réel. Mais en parallèle, nous avons réalisé des économies en matière de dépenses (chauffage, cachets...). La filière musicale n'a pas activé de procédure en matière de cachets et d'avances. On a essayé de se protéger mutuellement le mieux possible. Nous avons veillé à reprogrammer tous les concerts, chez nous ou ailleurs. Et nous accueillerons des artistes d'autres salles. Une incroyable solidarité a vu le jour. »

Quelles faiblesses ont été mises en lumière par la crise sanitaire ?

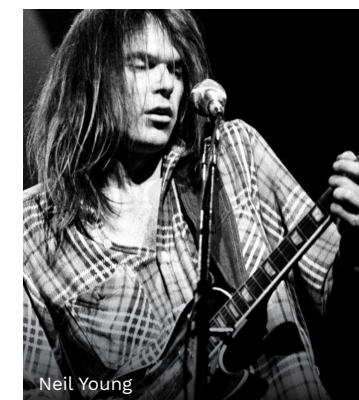
« Notre plus grand défi a toujours été de créer un lien entre un projet artistique et le public. Certains concerts trouvent facilement leur public tandis que d'autres demandent une plus grande communication. Le Botanique y est toujours parvenu et pas seulement par les moyens classiques. La clé du succès, c'est la cohérence des programmes. Elle renforce la fidélité. Or la Covid a mis à mal la construction de notre ligne éditoriale. Après autant d'insécurité, le public se tourne vers des valeurs refuges. Notre challenge aujourd'hui est de rassurer le public. Si nous avons les moyens matériels de le rassurer sur le plan sanitaire, la situation reste incertaine. Qu'on se permette ce sentiment d'insouciance un peu coupable de profiter d'une bonne soirée. Le monde a grandement besoin d'un printemps insouciant. ■

« Le monde a grandement besoin d'un printemps insouciant. »

COUPS DE COEUR



L'Amie prodigieuse



Neil Young



Vaague - Antoine Pierre

Votre meilleur livre ? La saga d'Elena Ferrante, « L'Amie prodigieuse ». Les musiques de l'adaptation télévisées sont de Max Richter, un artiste aimé au Botanique. ♦ **Votre CD préféré ?** « Harvest » de Neil Young ♦ **Une expo à conseiller ?** Le Botanique organisera également une exposition sur la photographie brute à ne pas manquer fin 2022 au Petit Guggenheim. Plus d'infos suivront ! ♦ **Un concert à conseiller ?** Le projet « Vaague » d'Antoine Pierre dans le cadre des Nuits (le 1^{er} mai) qui sera précédé d'un projet d'Édouard Ferlet, « Pianoïd ».

SYLVIE
GODEFROID

Tout un secteur
se mobilise :

«Oui, la culture
est essentielle !»

Quand la crise sanitaire a éclaté, les décideurs/euses politiques ont qualifié la culture de «non essentielle». «Ce sont des mots durs qui ont été prononcés. Surtout aux oreilles de notre équipe de Sabam for Culture dont l'essence vise le soutien actif, concret et direct aux auteur·e·s», déplore Sylvie Godefroid, Conseillère Affaires Culturelles.

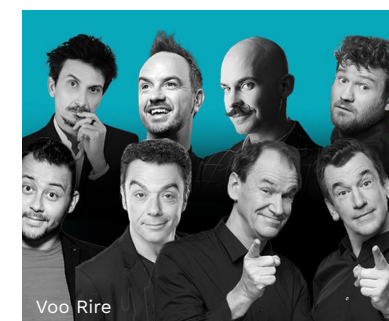
Des bourses de relance ont été mises sur pied et 440.000 euros ont été débloqués. L'idée ? Aider au maximum les auteur·e·s une fois la relance amorcée, notamment grâce aux bourses «Boostez votre budget artistique». Il y a eu des augmentations de cachet en musique, des aides pour des lives dans l'horeca, des défraiements pour les écrivain·e·s invités dans les librairies... La Sabam a reçu de nombreuses demandes pour ces bourses en 2021, avec des différences de popularité entre les communautés linguistiques. Logique : les besoins de l'une ne sont pas ceux de l'autre. Quand du côté francophone, il y a davantage de demandes pour des bourses en Arts plastiques et visuels, en Flandre, ce sont les bourses en littérature qui ont la cote ! Sabam for Culture est en (re)questionnement constant pour répondre à ces besoins spécifiques.

La créativité des auteur·e·s et des organisateurs/trices pour se réinventer et continuer de fonctionner a impressionné plus d'une fois l'équipe. Cette période a donné naissance à des projets originaux, adaptés aux circonstances, comme My Garden Festival, des festivals musicaux organisés dans des jardins de particuliers. Les acteurs et actrices du paysage culturel ont fait preuve d'une résilience et d'une capacité à rebondir impressionnantes : «Partout où il y avait moyen de gagner en visibilité, comme sur les réseaux sociaux, les artistes l'ont fait.» Certains festivals d'été ont notamment proposé une partie de leur programme virtuellement. Sabam for Culture a donc reçu de nombreuses demandes pour financer des livestreams ou des captations de performances. La force de mobilisation des acteurs et actrices du paysage culturel belge a permis de montrer le caractère essentiel de la culture.

Cette crise restera, bien sûr, dans les mémoires en raison des conséquences qu'elle aura provoquées. Mais comme le dit justement Sylvie Godefroid : «nous avons tiré des leçons d'humanité et d'humilité : on ne sort pas indemne d'une telle crise, mais on en sort ensemble. La pandémie nous a changés. Sabam for Culture traite depuis toujours les dossiers avec le plus grand soin, mais soutenir le processus de création des artistes et valoriser leurs créations est devenu plus important que jamais. Ce qu'il s'est passé nous a touchés quelque part au niveau de notre plus profonde humanité.»

«**Mon conseil ? Consommez local. Le circuit court n'est pas seulement pertinent pour la nourriture. Partout où des gens vivent, il y a de la culture. Allons voir à côté de chez nous et soyons fier·e·s de nos artistes et talents belges.**»

COUPS DE COEUR



Meilleure découverte audiovisuelle : les festivals de courts-métrages : le «Brussel Short Film Festival» ou «Courts Mais Trash» ♦
Meilleure expo : le Musée de la Photographie de Charleroi gagne à être bien mieux connu !
 ♦ **Meilleure sortie pour rire :** le nouveau festival d'humour à Namur : «Namur is a joke» ou le «Voo Rire» à Liège, par les incontournables Frères Taloche. ♦ **Meilleur concert ?** Pourquoi n'en choisir qu'un ? Les «Fêtes de la Musique» réuniront ce que la scène belge fait de mieux juste avant l'été !

« S'entraîner à pitcher un projet : un exercice utile pour les jeunes auteur·e·s »

Vous êtes un jeune talent émergent ?

Les pitches de la Sabam vous permettent de convaincre un jury, en quelques minutes, de l'intérêt de votre projet afin de vous octroyer une bourse.

« Le projet ne doit pas forcément être finalisé, tant que vous parlez avec passion de votre idée et de la manière dont vous voulez lui donner forme et la concrétiser, car le jury attribue la bourse sur la base de ce pitch. », explique Sylvie Godefroid, Conseillère Affaires Culturelles. « En 2021, nous avons eu la chance d'organiser en collaboration avec le Brussels International Fantastic Film Festival (BIFFF) un pitch pour des longs métrages. Cette initiative a particulièrement été appréciée et nous souhaitons développer celle-ci dans le futur, également pour d'autres disciplines. »

S'inscrire en vaut la peine ?

« Absolument », répond Sylvie.

« Créer une œuvre coûte cher, surtout pour les jeunes étudiant·e·s. De plus, ces jeunes seront souvent amenés à pitcher des projets tout au long de leur carrière. S'entraîner dès maintenant s'avère donc particulièrement utile. » Afin de mieux préparer les jeunes talents, Sabam for Culture a organisé, en 2021, un atelier intitulé « Comment pitcher mon projet de film ? ».

3 conseils

pour réussir son pitch

1 - Soyez clair·e et allez droit au but. Vous n'avez que quelques minutes pour convaincre. Déterminez préalablement ce que vous voulez absolument dire afin de brosser un tableau complet de votre projet.

2 - Réfléchissez bien au « pourquoi » de votre projet. Vous êtes-vous inspiré·e d'une expérience personnelle ? Souhaitez-vous aborder un sujet particulier ? Voulez-vous simplement proposer quelque chose d'inédit ? Le succès d'un pitch dépend souvent de la crédibilité et de la motivation de celle ou celui qui le porte (et pas seulement de ses talents d'orateur/trice).

3 - Parlez de votre vision personnelle d'auteur·e. Comment allez-vous concrétiser le projet en tant qu'auteur·e ? En quoi le résultat final portera-t-il votre griffe ?

Go !



La mission de Sabam for Culture (SFC) ?

Soutenir nos membres

Comment ? En favorisant la création, la diffusion et l'internationalisation de leurs œuvres, en mettant l'accent sur le développement de leur talent et la professionnalisation de leur carrière. Pour ce faire, SFC procède de plusieurs manières.

En 2021, elle a soutenu **900 initiatives**, pour un budget total de 1,5 million d'euros. SFC a également octroyé **724 bourses**, toutes disciplines confondues. Elle a, en outre, accordé une aide financière à **122 projets** en Belgique et à l'étranger ainsi qu'à **18 fédérations professionnelles**. Parmi elles, Francauteurs, l'Association des écrivains belges et l'association des scénaristes de l'audiovisuel (ASA) ont bénéficié d'un **soutien structurel**. SFC a aussi remis un prix en espèces à **16 auteur·e·s** et fait un don à **12 œuvres caritatives**.

Coup d'œil sur les bourses de financement des résidences

De nombreux/euses auteur·e·s se voient proposer des résidences en Belgique ou à l'étranger. Des partenaires culturels offrent à l'artiste un soutien logistique, un **budget** ou un cofinancement. La Sabam apporte **une aide financière supplémentaire** aux auteur·e·s en résidence en octroyant des bourses. De quoi engager et rémunérer du personnel supplémentaire, par exemple.

Le principal objectif de ces bourses ? Soutenir la création. Car en pleine phase de recherche et d'expérimentation de l'auteur, il n'y a encore rien de concret, ce qui se traduit souvent par... une (quasi-)absence de revenus. Et Sabam for Culture est là pour donner un coup de pouce.

« C'est une aide précieuse et inestimable pour des musicien·ne·s de bénéficier de ce soutien. L'action de la Sabam est réellement appréciée. »
– Dario Mars

« En aidant les créateurs/trices de différentes manières, l'action culturelle de la Sabam permet de défendre, positionner et promouvoir la spécificité de la création visuelle contemporaine de Wallonie et de Bruxelles sur la scène nationale, et internationale. »
– Rafael Sanchez

Réseaux sociaux et
plateformes de streaming :

le tremplin de Doria D



© Juliette Reip

Chanteuse, compositrice, auteure, interprète, Doria D, 22 ans, a plus d'une corde à sa guitare. C'est en janvier 2021 que la carrière de cette artiste complète décolle, avec la sortie du single « Dépendance » qui fait alors sensation sur TikTok.

Doria D reconnaît d'ailleurs l'impact des réseaux sur sa carrière et sa notoriété. C'est en effet sur Instagram que le producteur Manu Freson, fondateur du label G-Major Records, l'a repérée. Un tournant dans la carrière de la jeune artiste, qui a alors pu s'entourer d'équipes professionnelles, notamment pour sa stratégie promotionnelle. « Les réseaux sociaux représentent un tremplin immense pour se lancer et c'est un outil génial pour les artistes de ma génération ».

Ce sont ensuite les plateformes de streaming musical qui ont renforcé son succès. Spotify et Deezer l'ont intégrée à de nombreuses playlists, allant jusqu'à faire d'elle l'égérie d'une playlist pour Spotify. De quoi lui offrir une visibilité incomparable. Ce n'est pas un hasard si sa carrière s'est envolée en pleine pandémie. La crise de la Covid-19 lui a en effet permis de se plonger dans une bulle de création que la « vie d'avant » ne lui permettait pas. Un temps mis à profit pour créer, observer les retombées, mais aussi gérer sereinement le succès et les émotions engendrées. Pas de regret, donc, pour Doria D ! Ce temps arrêté lui a également permis de parfaire le live. Nous aurons d'ailleurs la chance de la voir sur de nombreuses belles scènes cet été, en attendant la sortie de son album à l'automne 2022. Le Ronquières Festival, les Francofolies de Spa, les Solidarités de Namur ou encore Scène-sur-Sambre vibreront au rythme de ses mélodies solaires et de sa voix rauque et envoûtante... ■

**« Les réseaux sociaux
représentent un
tremplin immense
pour se lancer et
c'est un outil génial
pour les artistes de
ma génération. »**



© Juliette Reip



KOEN
LIJNEN

INE
SCHAEPS

LA SABAM DÉMÉNAGE

« Nos membres doivent se sentir les bienvenus »

Moins de bureaucratie, plus de transparence pour les membres. Une philosophie que la Sabam appliquera résolument dans ses nouveaux locaux. À la fin de l'année, elle quittera ses quartiers, pour s'installer dans une bâtisse emblématique. Une entreprise qui défend les intérêts des esprits créatifs se doit, en effet, d'afficher ses ambitions.

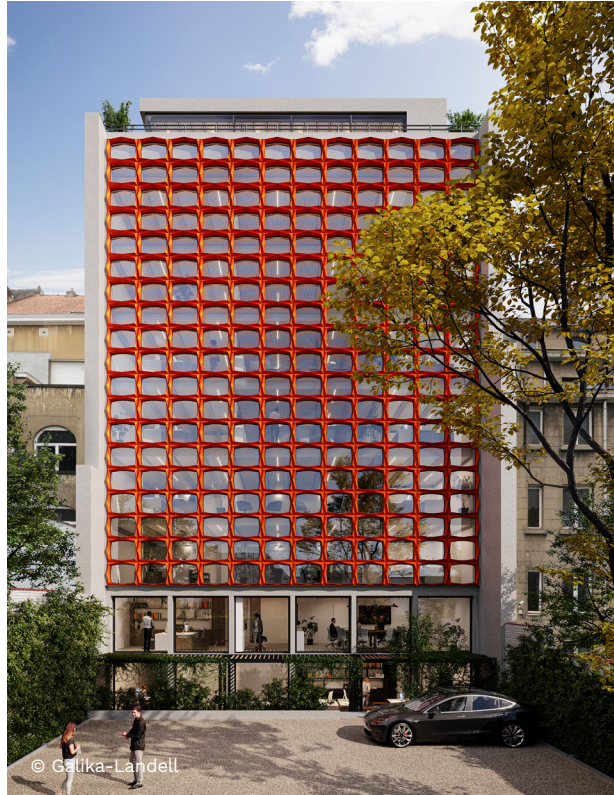
« Le siège actuel ressemblait beaucoup à un immeuble de bureaux terne. Nous avons souvent entendu cette critique », explique **Koen Lijnen**, Project Manager en interne. C'est lui qui coordonnera le déménagement dans le nouveau bâtiment, qui devrait être finalisé d'ici fin 2022.

La Sabam a acheté le bâtiment de la rue d'Arlon à Bruxelles en avril 1977. Bien qu'il ait résisté à l'épreuve du temps, il ne correspond plus ni à l'identité ni au fonctionnement actuels de la Sabam. « Depuis 2014, nous travaillons un ou deux jours à domicile, ce qui fragilise la cohésion entre les collaborateurs et collaboratrices. La structure hiérarchique d'autrefois cède la place à une collaboration plus horizontale. Le bâtiment s'est vidé petit à petit, si bien que l'atmosphère y est désormais froide. Et cela n'incite pas les membres à venir à la Sabam. La nécessité d'un environnement de travail adapté se faisait donc ressentir depuis quelque temps. »

La Sabam s'est attelée à la tâche en pleine crise du coronavirus. En 2020, elle a acheté un bâtiment emblématique de la rue des Deux Églises. Les fenêtres orange ne passent pas inaperçues. L'idée est signée Pierre Ramon et Robert Aerts : en 1965, ces deux architectes ont transformé l'ancien siège du parti wallon CdH et de son pendant flamand CVP en une véritable œuvre d'art. Le bâtiment compte six étages, auxquels la Sabam va ajouter un septième niveau.

Un lieu de rencontre pour les créatifs

Le nouveau bâtiment est censé mieux refléter l'esprit de la Sabam : se rendre plus accessible et transparente. Pour atteindre cet objectif, elle a décidé de faire appel au bureau d'études indépendant Procos Group. « Le nouveau siège doit offrir un lieu de rencontre aux créatifs. La structure de l'ancien bâtiment ne s'y prêtait pas. Nous avons mis à nu la structure du nouveau bâtiment jusqu'à arriver au béton et nous l'avons modifié en prenant en compte les techniques



de construction les plus récentes. L'agencement intérieur sera, lui aussi, à l'image de la Sabam», souligne **Ine Schaeps**, Project Manager. La Sabam souhaite créer une ambiance chaleureuse et conviviale. Les membres doivent redécouvrir leur société d'auteur·e·s. «C'est là que l'agencement intérieur entrera en scène. Le rez-de-chaussée accueillera un espace multifonctionnel avec des coffee corners confortables, des canapés et des tables. Cette salle pourra être transformée de manière flexible, par exemple pour des événements.» Les membres et les collaborateurs/trices doivent bien sûr s'y sentir les bienvenu·e·s. «Le cadre invite à la concertation. Nous espérons qu'il favorisera l'interaction : entre des membres de différentes disciplines, mais aussi entre des collaborateurs et collaboratrices des différents départements», ajoute Koen Lijnen.

Travailler autrement

Les collaborateurs et collaboratrices disposeront de postes de travail flexibles. Comme l'indique

« **Le nouveau siège doit offrir un lieu de rencontre aux créatifs.** »

Ine Schaeps : « Nous avons prévu des tables de coworking, ainsi que des postes temporaires. Sans oublier les cockpits, des espaces clos qui permettent de travailler en toute tranquillité ou de s'entretenir brièvement à deux ou trois. Le septième étage sera propice aux brainstormings. »

Ce déménagement ira de pair avec l'introduction d'une nouvelle méthode de travail, explique Koen Lijnen. « Nous n'emporterons pas les anciennes archives. Nous les ferons archiver en externe. Nous réfléchissons également à la manière dont nous traiterons les documents à l'avenir. Quoi qu'il arrive, nous travaillerons autrement, en adoptant de nouvelles méthodes, notamment les réunions hybrides. Cette transformation est en cours. »

La Sabam recevra les clés de son nouveau siège le 1^{er} juin. La lumière généreuse qui s'invite à travers les nombreuses fenêtres garantira la transparence du bâtiment, ce qui cadre parfaitement avec notre objectif. La Sabam s'ouvre à vous : bienvenue ! ■

« **LA MUSIQUE EST LE MOYEN IDÉAL DE SE POSITIONNER ET D'AFFIRMER SON IDENTITÉ** »
- BRUNO HANCKÉ



Alors qu'au début des années 1970, ThisPlays2 envoyait encore des cassettes individualisées à ses clients et clientes, tout se fait aujourd'hui automatiquement. « Nous utilisons la plateforme Groevy pour envoyer chaque jour des playlists de 250 morceaux à nos chaînes de magasins et à nos détaillants », explique Bruno. Résultat ? « Une musique qui convient au magasin, au propriétaire et à ses collaborateurs et collaboratrices. Si tous et toutes se sentent bien, les client·e·s se sentiront bien aussi. À la clé ? Une interaction agréable et une meilleure expérience d'achat pour les client·e·s. »

Le comportement d'achat s'en trouve-t-il influencé ? « Diverses études se sont penchées et se penchent encore sur la question. D'après une étude belge réalisée il y a dix ans, le rythme de la musique déterminerait la vitesse du caddie. Un rythme plus lent inciterait les client·e·s à marcher moins vite, ce qui les inciterait à rester plus longtemps dans le magasin, à entrer en contact avec les produits et à acheter davantage. Une étude américaine menée dans un supermarché a, quant à elle, montré que les ventes de vin augmentaient quand l'enseigne diffusait de la musique française. Nous ne nous concentrons pas là-dessus. Ce qui nous importe le plus, c'est la satisfaction de nos client·e·s. »

Une étude approfondie et une approche humaine restent malgré tout de mise. « Nous n'optons pas pour l'uniformité ou les canaux les plus couramment utilisés. Nous commençons par nous entretenir avec le ou la client·e avant de chercher les morceaux appropriés dans une énorme base de données, à partir de certains paramètres. L'envie de fredonner les chansons est un facteur clé à cet égard. La musique ne doit pas être plate et "sans risque". Elle doit susciter des émotions. Le choix de la bonne musique d'ambiance est donc un métier. » ■

Avez-vous déjà prêté attention à la musique d'ambiance au supermarché ?

Après avoir lu cet article, vous ne ferez plus jamais vos courses comme avant.

Et il y a de fortes chances que les morceaux que vous entendez en magasin aient été choisis par ThisPlays2.

L'entreprise compose des playlists adaptées à l'identité des points de vente. Bruno Hancké, Managing Director de ThisPlays2, vous explique la valeur ajoutée d'une musique bien choisie.



© Jesse Willems

«Le coronavirus montre une fois de plus l'importance de cotiser pour la sécurité sociale» - Maarten Quaghebeur

Qu'il s'agisse d'une composition, d'un scénario de film ou d'une pièce de théâtre, rien n'est plus beau pour un auteur que de voir son œuvre prendre vie. Rêver du monde extérieur, alors que l'incertitude règne en coulisse. Comment tenir financièrement entre deux projets ? Sur quelle aide pouvez-vous compter ? Et quels problèmes la crise du coronavirus a-t-elle mis en lumière ? Maarten Quaghebeur, directeur de l'ASBL Cultuurloket, lève le voile sur le statut social et fiscal de l'auteur·e.

Aider le secteur culturel à se professionnaliser : telle est la mission à laquelle Maarten Quaghebeur et son équipe de treize juristes et collaborateurs/trices issues du monde des affaires s'attellent depuis 2018. Concrètement, Cultuurloket conseille les particuliers et les entreprises sur ce que la loi implique pour leurs rêves. L'ASBL met aussi d'autres compétences à leur service. Elle leur explique notamment comment fixer le bon prix et atteindre leur groupe cible. Parmi les sujets les plus fréquemment abordés : le statut d'artiste. «Le statut d'artiste n'est pas un statut en soi comme celui de "travailleur indépendant". Il est plus correct de parler du statut fiscal et social de l'artiste, car il englobe une série de règles et d'avantages en matière de sécurité sociale et de droit fiscal destinés à aider les artistes. Concrètement, il s'agit surtout d'un filet de sécurité au sein de la réglementation du chômage. Il permet, par exemple, de combiner le chômage et des activités artistiques. Ou une allocation de chômage et des revenus provenant des droits d'auteur. Le premier régime concret a été instauré dans les années '90 pour l'artiste et, par la suite, pour le/la technicien·ne

qui travaille sur plusieurs productions et se retrouve au chômage entre ces projets.»

Les indépendant·e·s ne peuvent donc pas prétendre au statut d'artiste ?

«C'est en partie exact. Les avantages de la réglementation du chômage sont destinés aux personnes qui travaillent sous le statut de salarié·e. La principale distinction réside dans le fait de "travailler sur commande" ou non. Une auteur·e n'a généralement pas de client·e. Il travaille sous le statut d'indépendant·e et n'a donc pas droit aux avantages prévus par la législation relative au chômage.

Une artiste indépendant·e tire bien sûr des revenus de ses droits d'auteur, qui sont gérés par des organisations comme la Sabam. Le plus compliqué consiste à développer une activité d'artiste ou de travailleur/euse culturelle indépendant·e à titre principal. Il serait bon de donner un coup de pouce à celles et ceux qui souhaitent se lancer.»

Cela n'éroderait-il pas le statut ?

«Si. Une réforme fédérale majeure de ce statut est en cours. Nous avons précisé lors de deux audiences qu'il fallait également examiner les avantages pour les indépendant·e·s. Le filet de sécurité est une bonne chose, mais il y a un écart trop important entre celles et ceux qui y tombent et celles et ceux qui choisissent de développer leur activité d'indépendant·e. Les auteur·e·s et travailleurs/euses

culturelle·s indépendant·e·s sont nombreux et nombreuses.»

Quels enseignements tirez-vous de la pandémie ?

«La pandémie de coronavirus a une fois de plus montré l'importance de cotiser pour la sécurité sociale. Les indépendant·e·s, les salarié·e·s et les travailleurs/euses qui ont le statut d'artiste en ont bien conscience. Mais qu'en est-il de celles et ceux qui n'ont pas de statut officiel et ne paient pas de cotisations sociales ? Il a été plus difficile de les aider pendant la crise.»

«Le plus compliqué consiste à développer une activité d'artiste ou de travailleur/euse culturel·le indépendant·e à titre principal.»

Cultuurloket est une initiative flamande. Y a-t-il des projets similaires en Wallonie ?

«Jusqu'en 2016, il y avait le Guichet des Arts wallon, mais il a été dissous au bout d'un an et demi, faute de financement. Bon nombre de nos sujets portent sur la législation fédérale. Un équivalent wallon serait donc une bonne chose à nos yeux. Verra-t-il le jour ? C'est un choix politique. Il ne faut pas oublier que le modèle de financement pour la culture est différent des deux côtés de la frontière linguistique.» ■

COUPS DE COEUR



Mu.ZEE



Chantal Acda

Meilleur livre : «Tongkat» de Peter Verhelst, Cécile d'Ish Ait Hamou ♦ **Dernière série que vous avez aimée** : Twee zomers ♦ **Concert que vous attendez avec impatience** : Madou ♦ **Une collection inspirante** : Mu.ZEE à Oostende ♦ **Album incontournable** : «Saturday Moon» de Chantal Acda

« LE STATUT D'ARTISTE

renforce la difficulté de vivre de sa musique en Belgique»



© Christopher Roxs

Pierre Dumoulin (chanteur du groupe Roscoe et coauteur de titres à succès comme « City Lights » de Blanche et membre du conseil d'administration de la Sabam) revient sur ses débuts en musique et son expérience du statut d'artiste. **Spoiler alert : ce n'était pas tout rose ! Voilà pourquoi il s'est intéressé aux droits des artistes avec l'envie féroce de faire bouger les choses.**

La précarité sociale et fiscale du statut d'artiste dont nous a parlé Marteen Quaghebeur il y a quelques pages n'est pas l'affaire de cas isolés. Pierre Dumoulin, qui en a fait les frais, peut en témoigner. « J'ai « bénéficié » du statut d'artiste pendant 4 ans, entre 2009 et 2013, et pourtant le Forem n'a jamais cessé de me considérer comme un demandeur d'emploi récalcitrant. C'était très dur pour moi et particulièrement culpabilisant ». Qu'importe le succès grandissant des premiers albums de **Roscoe**, Pierre Dumoulin ne rentrait dans aucune case aux yeux du contrôleur de l'ONEM à qui il devait régulièrement rendre des comptes à coups de dossiers bien fournis et de justificatifs. « Le système est mauvais et le statut d'artiste renforce la difficulté de vivre de sa musique en Belgique », constate-t-il amèrement. Après s'être retrouvé dans une situation kafkaïenne de formulaires manquants/à remplir/à renvoyer/à référer... qui lui a valu de devoir rembourser 6 mois d'allocations, Pierre Dumoulin a choisi de quitter le statut d'artiste. « Je l'ai fait à la fois pour une raison philosophique : comme tout entrepreneur, je ne voulais pas vivre sur des aides, mais je voulais être indépendant le plus possible et vivre de mon art ; ce point m'importait psychologiquement. Et je l'ai fait aussi pour ma santé d'esprit. Je voulais me dégager de l'incroyable charge administrative liée au statut et me libérer de ce sentiment de culpabilité qu'on me faisait ressentir en permanence ». « Bien que nous n'ayons pas de pouvoir direct sur ce problème, la précarité du statut d'artiste

est un sujet de discussion récurrent du Conseil d'administration de la Sabam », explique-t-il. « Nous sommes nombreux et nombreuses au sein du CA à être des artistes et nous avons tous à cœur d'aider nos membres. Leur situation précaire et les difficultés qu'ils rencontrent nous touchent donc particulièrement. » Ce n'est cependant pas la place de la Sabam de repenser du tout au tout le statut d'artiste et de le révolutionner politiquement. En Wallonie, FACIR (Fédération des auteur·e·s, compositeurs/trices et interprètes réun·e·s) tente de faire bouger les choses, même s'il faut avouer que l'émulation générée est moindre qu'en Flandre. Pierre Dumoulin pense toutefois que la Sabam a une carte à jouer pour venir en aide aux artistes : « elle occupe une place de choix pour endosser au moins le rôle de porte-voix pour ses membres qui lui font part de leurs problèmes et des difficultés rencontrées ». Pendant la pandémie, la Sabam a pu redorer son blason auprès de ses membres. En négociant notamment avec les autorités pour accélérer la mise en place du système de compensation des droits d'auteur, « la Sabam a pu prouver qu'elle est une institution utile au service de ses membres et qu'elle ne lâche rien tant qu'ils ne sont pas reconnus à leur juste valeur ».

Son ambition ? « Continuer à œuvrer à la réorganisation interne de la Sabam pour la mener vers l'excellence opérationnelle que méritent ses membres et arriver à une Sabam bien dans ses baskets dans quelques années ». ■

COUPS DE COEUR



L'Ombre d'un mensonge



Whispering Sons



Inside Magritte

Dernier roman graphique : « Bâtard » de Max de Radiguès ♦ **Dernier film (que tout le monde devrait voir) :** « L'Ombre d'un mensonge » de Bouli Lanners ♦ **Un concert attendu avec impatience :** celui de Whispering Sons en mai ♦ **Dernier album découvert :** « Bitterzoet » de Eefje de Visser ♦ **Une expo à ne pas rater :** « Inside Magritte » à La Boverie ♦ **Une ville à visiter cet été :** Liège, sans hésiter !

Il était une fois... entre le chaud et le froid



Texte : Benoît Dubois, Directeur de l'ADEB
(Association des éditeurs belges)

Il était une fois un conte fiscal à partager entre auteurs et éditeurs belges.

Il était une fois, un avis du Conseil Supérieur des Finances commandé bien avant la constitution de la Vivaldi par un ministre devenu Premier depuis; un avis replanté dans la déclaration gouvernementale d'octobre 2021. Il était une fois un projet de réforme fiscale totale visant à lutter contre régimes d'exception et pratiques d'optimisation fiscale. Oui, il était une fois une fiscalité des droits d'auteur fixée en 2008, devenue progressivement un outil d'optimisation fiscale.

Expression dure mais juste! Car très vite, voilà avocats, architectes, ingénieurs, géomètres... qui obtiennent le bénéfice de ce régime initialement réservé aux revenus d'exploitation d'une œuvre. Et voici les secrétariats sociaux qui proposent à leurs clients d'identifier qui parmi leurs employés pourrait immuniser 15 % de salaire par ce système. Et enfin des bouchers, plombiers,

recruteurs qui s'y glissent aussi. En 2013, 20.000 citoyens déclaraient 108 millions d'euros de droits d'auteur, en 2020 ils sont plus de 50.000 cumulant 399 millions d'euros !

Alors doit-on s'étonner que ces droits d'auteur figurent dans un plan de lutte contre la fraude fiscale ? En tout cas, les éditeurs s'offusquent d'entendre que les droits issus de leur activité sont qualifiés de frauduleux. Ils lisent que le ministre des Finances annonce en Commission le 24 novembre « la suppression du régime des droits d'auteur devrait rapporter 121 millions d'euros ». Le froid ! Mais ils découvrent aussi une réponse du même ministre au Parlement le 16 décembre «... le régime fiscal des droits d'auteur sera revu... Afin de rétablir sa finalité initiale, le système sera adapté ». Le chaud ?

Il était une fois une réforme fiscale à venir : elle demandera l'attention conjointe des auteurs et éditeurs. ■

Les chagrins de 2021

Nous avons dit adieu, toujours bien trop tôt, à des auteur·e·s, compositeurs/trices et éditeurs/trices de talent. Des artistes qui continueront à vivre dans nos souvenirs à travers leurs œuvres.

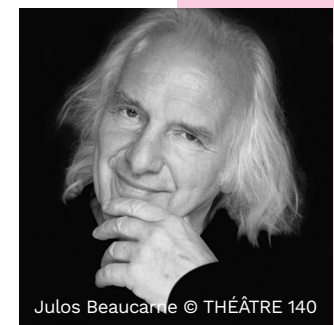
Julos Beaucarne. Conteur, poète, comédien, écrivain, auteur, compositeur, interprète, sculpteur... Ce véritable touche-à-tout était l'une des personnalités artistiques wallonnes les plus emblématiques. **Raoul Cauvin.** On doit à ce scénariste de BD belge les séries Les Tuniques Bleues, Pierre Tombal, Cédric, Les Femmes en Blanc...

Richard Olivier. Connu notamment pour le documentaire « Marvin Gaye à Ostende » et sa collaboration à l'émission « Strip-tease ». Il était auteur, réalisateur, écrivain et cinéaste.

Maurice Vandeweyer. Il était auteur de pièces de théâtre et publiait les légendes de sa région, l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Jules Jean Vanobbergen alias le Grand Jojo. Tout un morceau de belgitude qui disparaît. Il était le visage du folklore bruxellois.

Bon vent également à l'auteur de polars **Pieter Aspe**, au réalisateur **Manu Bonmariage**, à l'ancien directeur de la Sabam et éditeur musical **Benny Gyselinck**, au maître percussionniste **Mamady Keita**, au musicien de jazz **Alex Scorier**, au rockeur **Roger Trigaux**, au compositeur **André Vergauwen**, et à tou·te·s ceux et celles qui nous ont quitté·e·s cette année.



Julos Beaucarne © THÉÂTRE 140



Maurice Vandeweyer

REJOIGNEZ

la Sabam

Depuis 2021, la Sabam offre « un processus d'inscription beaucoup plus rapide, automatisé et entièrement numérique. » Une réalisation dont Manon Homans, responsable de l'équipe chargée des affiliations et de la gestion des données, est particulièrement fière.

« En 2021, nous avons intégré une simplification majeure dans l'accueil des membres », explique Manon Homans.

« Les auteur·e·s qui s'affilient aujourd'hui constatent que c'est un jeu d'enfant. » Jusqu'alors, il fallait souvent plusieurs contacts par téléphone ou par e-mail pour tout régler, ce qui engendrait régulièrement des frustrations.

« C'en est fini, grâce au processus simplifié ! »

À la clé ? Un gain de temps considérable et une immense satisfaction chez les auteur·e·s nouvellement affilié·e·s. Le travail de Manon Homans et de son équipe n'est pas terminé pour autant. Si l'affiliation est rapide et entièrement automatisée pour les auteur·e·s, une intervention de l'équipe est toujours nécessaire pour l'inscription des éditeurs, éditrices et héritier·e·s.

« La procédure sera plus simple à l'avenir.

Nous nous y attellerons début 2023. »

SAVIEZ-VOUS QUE...
1.734 dossiers ont été finalisés
en 2021 : un record !

Vous souhaitez devenir

MEMBRE ?

La Sabam assure actuellement la gestion et le paiement des droits d'auteur de plus de 45 000 auteur·e·s, compositeurs/trices et éditeurs/trices. Voici 5 bonnes raisons de vous affilier...

- 1. Procédure d'affiliation simple et rapide :** quelques clics suffisent.
- 2. Aucuns frais annuels :** vous ne payez votre affiliation qu'une seule fois.
- 3. Gestion internationale :** la Sabam défend aussi vos droits à l'étranger.
- 4. Approche pluridisciplinaire :** nous gérons vos droits dans toutes les disciplines artistiques.
- 5. MySabam.be :** un compte personnel vous permet de déclarer des œuvres et de suivre le règlement de vos droits où et quand vous le souhaitez.

Convaincu·e ?

Surfez sur **Sabam.be**.

Demander une bourse ou un soutien financier ?

Sabam for Culture investit chaque année 1,5 million d'euros dans la création, la diffusion et l'internationalisation de la culture belge. La Sabam a ainsi soutenu près de 900 initiatives culturelles en 2021.

Besoin d'un soutien financier ou d'une bourse pour votre projet ou votre événement ? Découvrez l'ensemble de nos bourses et soumettez votre demande via **Sabam.be**.

sabam